

Lors d'une opération de recherche et de ratissage
04 terroristes abattus à Ain Defla

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

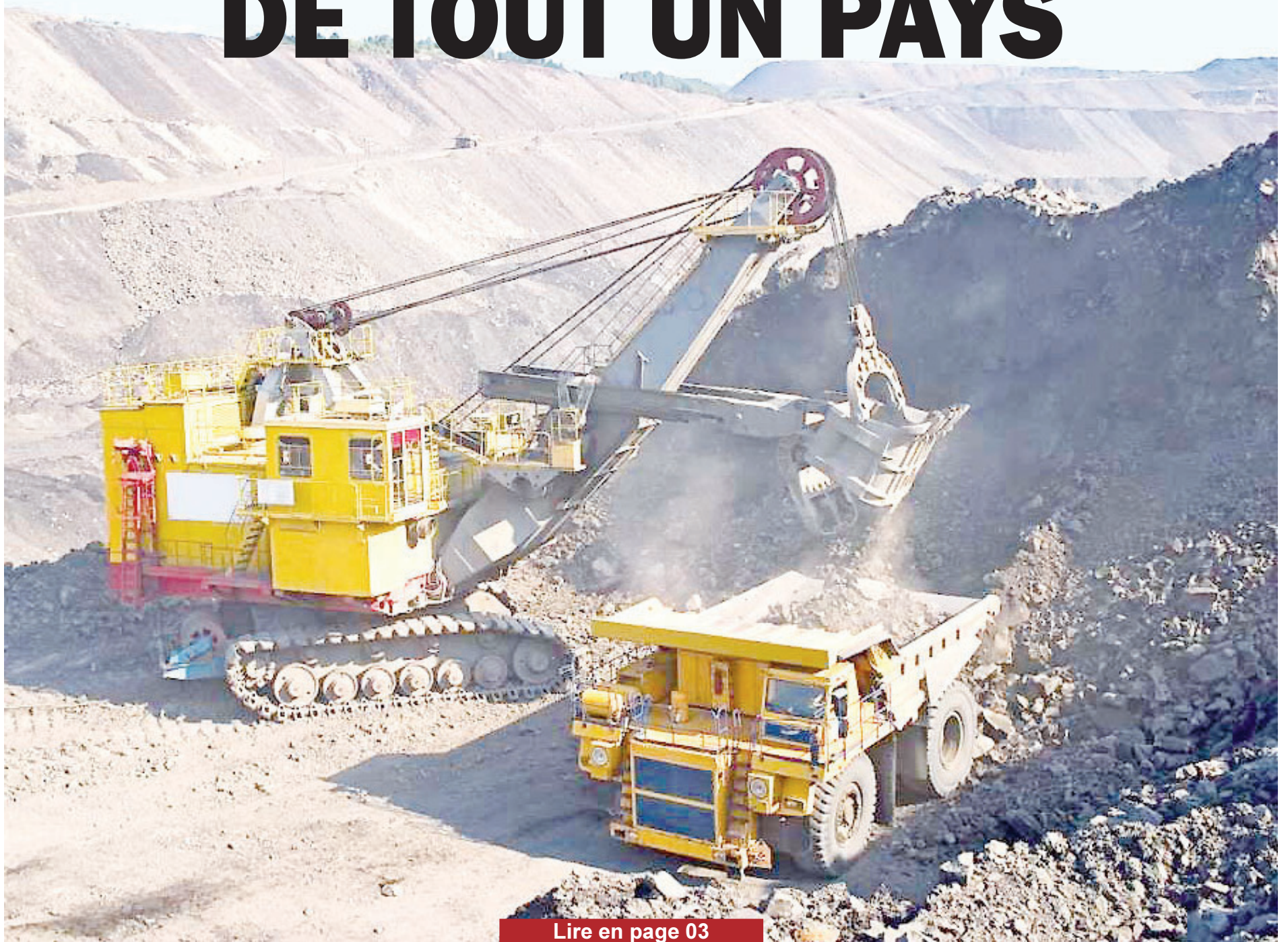
N°7400 - LUNDI 02 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Ligne ferroviaire Béchar-Béni Abbès-
Tindouf-Gara Djebilet
**Un des symboles
majeurs des réalisations
nationales**

P04

PROJET GARA DJEBILET

UNE FIÈRTÉ DE TOUT UN PAYS



Lire en page 03

P07

ORAN

Les choses sérieuses commencent avec les révisions des PDAU
**Est-il désormais possible de construire n'importe
où et n'importe comment?**

Balayée par un vent violent

Oran ou la fragilité de notre environnement urbain

Maraval

03 femmes intoxiquées au monoxyde de carbone



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ramadhan 2026

EMS Champion Post Algérie lance l'offre promotionnelle «Rihet L'Bled»

EMS Champion Post Algérie a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement d'une offre promotionnelle intitulée "Rihet L'Bled", spécialement dédiée au mois de Ramadan 2026, afin de faciliter les envois de colis internationaux pour ses clients. Cette initiative, devenue une tradition pour l'entreprise, vise à accompagner les citoyens durant cette période de partage en leur permettant d'envoyer des produits du terroir à leurs proches à l'étranger à des tarifs préférentiels. L'offre promotionnelle consiste en la gratuité de 2 kg pour tout envoi international dont le poids se situe entre 4 kg et 10 kg, précise le communiqué. La promotion cible particulièrement les produits alimentaires et arti-

sanaux algériens, tels que les gâteaux traditionnels, le frik, les dattes, les épices et autres saveurs locales emblématiques du mois sacré. Toutefois, l'entreprise souligne que les liquides et les sauces sont exclus de cette offre, conformément aux réglementations de sécurité du transport aérien. Les expéditions couvrent 176 pays avec des délais de livraison performants allant de 48h à 72h pour les pays arabes et l'Europe, et de 72h à 96h pour le reste du monde (Amérique du Nord, Asie et Afrique). Le service EMS express est disponible à travers un vaste réseau couvrant toutes les wilayas du pays, incluant 92 agences spécialisées et 300 guichets d'Algérie Poste, conclut la même source.

FLN

Conférence sur «Les nouvelles menaces pour la sécurité au Sahel»

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a organisé, samedi à Alger, une conférence sur "Les nouvelles menaces pour la sécurité au Sahel", au cours de laquelle les participants ont mis en avant l'approche pacifique, axée sur le développement, prônée par l'Algérie pour garantir la sécurité et la stabilité dans la région. Présidant l'ouverture des travaux de cette conférence, le Secrétaire général du parti du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a souligné que l'Algérie "de par sa position géographique, sa profondeur africaine et son histoire de libération, est concernée par le destin de l'ensemble

de la région", saluant son "rôle central" dans le maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région. L'Algérie "joue un rôle clé au Sahel, reposant sur la médiation pour mettre fin aux conflits, le leadership de la coopération régionale contre les menaces transfrontalières et le financement des projets de développement pour soutenir les pays voisins", a-t-il précisé. Et d'ajouter que l'Algérie a "démonstré concrètement que la stabilité de la région ne saurait être assurée par les interventions étrangères, ni par l'imposition de solutions par la force, et encore moins par la marginalisation de la volonté des peuples".

Front El-Moustakbel

Boutbig préside une rencontre avec les militants à El-Meniaa

Le président du Front El-Moustakbel, Fateh Boutbig, a présidé, samedi à Hassi El-Gara (wilaya d'El-Meniaa), une rencontre avec les cadres et militants du parti. S'exprimant à cette occasion, M. Boutbig a évoqué le dossier de l'agriculture saharienne, en ce qu'elle contribue à consolider la sécurité alimentaire du pays et à conforter la souveraineté nationale. Il a indiqué que la wilaya d'El-Meniaa recèle "un important potentiel agricole, prouvé par les résultats enregistrés dans les cultures stratégiques", soulignant, à ce propos, que ce sont là le fruit des efforts des jeunes qui reflètent "la capacité de l'Algérie à relever les défis et à assurer la sécurité alimentaire". Boutbig a évoqué, par ailleurs, les infrastructures réalisées dans la wilaya d'El-Meniaa, notamment les centres de proximité de stockage des céréales, qui constituent "une preuve irréfutable des possibilités de l'Algérie dans ce domaine", ajout-

tant, à cet égard, que "le pays est en passe d'atteindre la sécurité alimentaire, à la faveur des défis relevés sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

L'APN participe à Panama au 2ème Forum économique international

Le député Abdallah Harchaia, représentant le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a pris part, en qualité d'invité d'honneur, aux travaux du 2ème Forum économique international, tenu vendredi au Palais des congrès de Panama City, à l'invitation du Parlement de l'Amérique latine et des Caraïbes (Parlatino), a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. En marge des travaux de ce forum, M. Harchaia a rencontré nombre de chefs de délégations

2ème session de la réunion ministérielle du Forum de coopération arabo-indien

Magramane préside à New Delhi la délégation algérienne



Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, a présidé la délégation algérienne participant aux travaux de la 2e session de la réunion ministérielle du Forum de coopération arabo-indien, tenue dans la capitale indienne, New Delhi, les 30 et 31 janvier, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Peu avant l'ouverture des travaux de ce forum, le secrétaire général a rencontré le Premier ministre indien, M. Narendra Modi, dans le cadre de la cérémonie d'accueil organisée par ce dernier en l'honneur des chefs des délégations arabes participantes. A cette

occasion, M. Magramane a souligné "la volonté de l'Algérie de renforcer sa coopération avec l'Inde, notamment dans le secteur de l'Industrie pharmaceutique, et de promouvoir le transfert de l'expertise et de la technologie indiennes", ajoute la même source. Cette session a permis de passer en revue l'état des relations arabo-indiennes et d'examiner les questions d'intérêt commun, dans le but de les hisser à des perspectives plus larges, dans le cadre d'une vision stratégique visant à intégrer les dimensions économique, politique et culturelle dans une coopération globale et complémentaire, précise le communiqué.

Mouvement Ennahda

L'initiative de dialogue avec les partis politiques saluée

Le Mouvement Ennahda a salué, lors de la réunion de son Bureau national, l'initiative de dialogue avec les partis politiques, soulignant l'importance de cette démarche pour les questions nationales intéressant le présent et l'avenir de l'Algérie, a indiqué samedi un communiqué du Mouvement. L'ordre du jour de la réunion du Bureau national du

Mouvement Ennahda, présidée par son Secrétaire général, Mohamed Douibi, a porté sur "l'actualité politique aux niveaux local, régional et international, l'évaluation des conférences politiques, l'installation des commissions électtorales de wilaya", ainsi que sur "les principales priorités du programme de la prochaine étape".

va, de la Bolivie, Rodrigo Paz Pereira, de la Colombie, Gustavo Petro, de l'Equateur, Daniel Noboa, et du Guatemala, Bernardo Arévalo, ainsi que le Premier ministre de la Jamaïque, Andrew Holness. Ce forum ayant également vu la participation de dirigeants et de représentants d'organisations multilatérales, en sus d'acteurs des secteurs économiques public et privé, a permis d'examiner "les principaux défis socio-économiques auxquels les pays de la région sont confrontés".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfourdor@anep.com.dz

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Projet Gara Djebilet

Une fierté de tout un pays

Par Nadira FOUAD

L'immense gisement de fer de Gara Djebilet, découvert en 1952, dans la wilaya de Tindouf, est resté inexploité depuis. Une énigme industrielle qui a duré plus de sept décennies. Ce n'était pas un simple oubli mais une accumulation de verrous technologiques, géographiques et géopolitiques, qui rendait l'exploitation impossible, selon le Dr Samir Rouabhi, dans une contribution intitulée: "Gara Djebilet: 70 ans pour résoudre l'équation" publié sur Algérie-dz.com. Ainsi donc, l'entreprise FERAAL a lancé un appel à candidatures ciblé qui a mené à la signature d'un partenariat stratégique avec le consortium chinois CMGI (incluant Metallurgical Corp of China et Heyday Solar). En 2014, pour rappel, l'État algérien a créé la Société Nationale du Fer et de l'Acier (FERAAL) pour piloter spécifiquement ce dossier. Ce modèle de co-entreprise a permis de lancer l'exploitation effective de la mine Ouest. De 2014 à 2020, cette phase de prise de conscience est intervenue après l'échec de ses appels à manifestation d'intérêt, ce qui a conduit l'État algérien à prendre conscience d'une évidence: l'État va devoir s'impliquer beaucoup plus dans le projet, pas juste attribuer l'exploitation d'une mine à un soumissionnaire. La période de 2021 à 2025 a vu l'accélération finale du proces-

sus pour rendre le projet enfin opérationnel. Le défi est de transformer un minerai à 57% de fer et 0,8% de phosphore en un acier propre. La véritable percée a eu lieu en 2022. La révolution technique ira dans le sens de transformation de la «terre» en acier. Pour la réussite du projet en gestation, l'Algérie a opté pour un schéma industriel «complexe» impliquant la mine, Béchar et Oran (Bethioua). Un complexe sidérurgique est en cours de construction pour produire des rails et profilés, utilisant une partie du minerai localement. Ce schéma industriel complexe sera une vraie solution pour concrétiser le projet. Parallèlement, le problème du transport a été résolu par l'État qui a pris en charge le projet ferroviaire. ANESRIF (Agence Nationale d'Études et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires) a divisé la ligne titanique Béchar-Tindouf-Gara Djebilet en plusieurs tronçons. Ces marchés ont été attribués via des consultations restreintes et des ententes directes à de grands groupes publics algériens (Cosider) associés au géant chinois CRCC, scellant ainsi le destin industriel du projet pour une entrée en production massive prévue à l'horizon 2026. La ligne nord existe entre Béchar et Oran de 700 km. La ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet (950 km) est la clé de voûte. Sa livraison fin 2025, permettra de passer d'une production

anecdotique de quelques centaines de milliers de tonnes à l'échelle industrielle (plusieurs millions de tonnes/an). Le train divise le coût de transport par 10 et multiplie les volumes par 100. L'attente de 50 ans pour faire démarrer ce gigantesque projet en gestation s'explique par le pragmatisme économique puisque ce n'est que récemment que le prix du fer a flambé et que les technologies de déphosphoration sont devenues matures, rendant l'investissement lourd enfin rentable. La véritable percée a eu lieu en 2022 pour tendre ce méga projet opérationnel. Entre 2022 et 2025, l'Algérie n'a pas attendu le train ou la voie ferrée. Des centaines de camions ont fait la noria entre la wilaya de Tindouf et le Nord (plus de 1600 km !) dont l'objectif est de tester la logistique et fournir du minerai "brut" aux usines du Nord et aux partenaires chinois pour des tests industriels grandeur nature. Les tests ont été concluants. Les hauts fourneaux d'El Hadjar et les unités de Tosyali ont réussi à intégrer ce minerai dans leur mix, validant les procédés de déphosphoration. Cependant, le transport par camion n'est pas rentable à long terme (trop cher, trop polluant, volumes trop faibles). En conclusion, «l'entrée en production massive en 2026 marquera la fin de cette "malédiction" du phosphore et le début de l'indépendance sidérurgique de l'Algérie», a conclu le Dr Samir Rouabhi.

Le militant associatif Otman Douidi s'insurge

«La diaspora condamne la dérive de France 2»

«Ce qu'a fait la chaîne dépasse les limites de la bienséance liée à la liberté d'expression. Comment une institution médiatique officielle peut-elle tomber dans une telle dérive et s'écarter des principes de neutralité, en donnant le micro et en ouvrant une tribune à une personne égarée, en fuite et recherchée par la justice ? Ce type de discours sème la haine et ne peut en aucun cas être justifié au nom de la liberté d'expression. Il révèle une contradiction flagrante avec les véritables limites de la liberté d'expression et du travail journalistique». C'est par ces termes que le militant associatif Otman Douidi, résidant en France, a entamé son propos lors de l'entretien accordé à notre quotidien. Il a affirmé que ce reportage dépasse toutes les règles de l'éthique professionnelle et que ce qui a été diffusé constitue une insulte à l'audiovisuel, en totale contradiction avec les principes de l'État de droit. Il ne s'agit là que d'une forme de désinformation médiatique, à travers l'ouverture d'une tribune visant à porter atteinte à la personne du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par des déclarations indignes. Selon notre interlocuteur, issu d'une famille révolutionnaire, Otman Douidi, ainsi que les autres personnes dont notre quotidien a recueilli les avis, le reportage diffusé par la chaîne France 2, le 22 janvier de l'année en cours 2026, a suscité la colère des Algériens de la diaspora, qui ont fermement condamné son contenu

creux. Ils l'ont qualifié de monstrosité médiatique et de tissu de rumeurs malveillantes, traduisant une chute sans précédent des traditions et des usages journalistiques, ainsi que des manœuvres et des complots ourdis contre leur pays d'origine, l'Algérie du combat et de la lutte. Le militant Othmane Douidi a ajouté que ce reportage est profondément insultant et qu'il contribue à alimenter le sentiment de malaise déjà ressenti par les citoyens des deux rives de la Méditerranée. Avec beaucoup d'amertume, notre interlocuteur s'est interrogé sur les véritables intentions derrière ce reportage, se demandant comment un fait criminel, aussi condamnable soit-il, peut bénéficier d'une telle importance médiatique,

alors que des pans entiers de l'amitié algéro-française, qui remonte à plusieurs décennies, ainsi que les intérêts communs entre les deux pays, à travers des millions de compétences croisées, sont passés sous silence. Dans le même contexte, l'ensemble des compatriotes vivant à l'étranger ont exprimé leur étonnement et leur incompréhension face à cette chaîne, qui a choisi de braquer les projecteurs sur une affaire isolée liée exclusivement aux actes d'un individu égaré, en fuite devant la justice, qui prétend faussement s'arroger le droit de défendre par la violence l'honneur d'une patrie qui le rejette et le vomit, lui et ceux qui lui ressemblent.

Abdelkader R.

Travaux publics

Mobilisation d'importants moyens pour dégager les routes

Les directions des travaux publics à travers les différentes wilayas touchées par les intempéries ont mené de nombreuses interventions, en mobilisant des moyens importants en coordination avec les autorités locales et les services concernés, afin de faire face aux effets de ces perturbations et assurer la fluidité de la circulation, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Les directions de wilayas ont poursuivi "leurs efforts à travers l'ensemble des wilayas touchées par les intempéries, à travers des efforts intenses sur le terrain, en mobilisant des moyens humains et matériels impor-

tants, en coordination avec les autorités locales et les différents services concernés, conformément aux instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, pour faire face aux effets des intempéries et assurer la continuité du transport et la fluidité de la circulation", a précisé la même source. Dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, les équipes de maintenance ont poursuivi leurs interventions sur le réseau routier, notamment sur les routes nationales (RN) n 76, 05, 103 et 106, ainsi que sur la route de wilaya n 42 nord, consistant en l'enlèvement des pierres tombées, le nettoyage de la chaussée des débris causés par le vent et la pluie, la réparation des panneaux de

signalisation endommagés et le dégagement des canaux d'évacuation des eaux. Dans la wilaya de Tissemsilt, les services de la direction des travaux publics sont intervenus pour remédier aux effets d'un glissement de terrain sur la RN 14 reliant Tissemsilt à la frontière de la wilaya de Tiaret, sur une distance d'environ 8 km, précisément au point kilométrique 117+500. Par ailleurs, dans la wilaya de Bouira, les équipes de maintenance sont intervenues à M'Chedallah, suite à des effondrements de terrain et des chutes de rochers sur la RN15 dans la commune d'Aghbalou, ainsi que sur la RN30 dans la commune de Saharidj, où les axes ont été sécurisés et entièrement rouverts à la circulation.

Point de Vue

Par D. Benani

Ségolène Royal, la courageuse

Animée de nobles intentions, vous avez pris une louable initiative d'effectuer une visite en Algérie que vous projetiez être une impulsion dans un processus de relance des relations entre deux pays, liés par une histoire dramatique. En osant ce geste, vous avez soulevé des réprobations farouches, vociférées par des voix dégoisées, sous les effets de rigidité de certaines mentalités réfractaires à toutes idées d'apaisement ou de sortie de crise. Ces rebuffades sont orchestrées dans des médias hexagonaux pour des motivations d'audimat et de visibilité de certains intervenants sur des plateaux, toujours à la recherche de plus d'audience. Leur mission réelle est de s'ériger en relais sonores et visuels de la mouvance droite-extrémiste et négocier, ce faisant, leur adhésion à ce courant de pensée, porté par une idéologie abhorrée par la nécessité incontournable et naturelle, de coexister et composer avec tous les membres de la collectivité quelle qu'en soit la diversité sur tous les plans. N'en déplaise à ceux qui s'arc-boutent encore sur le dogme du refus de la différence. S'agissant de ceux-là, nul doute qu'à leurs agitations ubuesques et leurs verbiages redondants, vous n'afficherez qu'une indifférence... royale. Vous arrivez en Algérie en ayant conscience que vous faites vibrer plus d'une colonne, soutenant des postulats gravant une orthodoxie désormais bien chancelante, pourtant prônée obstinément par des conventions socio-politiques désuètes. Vos interventions lors de cette visite laissent escompter que de l'autre côté de la Méditerranée, naisse enfin une reprise de conscience dans l'obligation du respect mutuel, qui est une condition indiscutable et une garantie de bonne foi dans les rapports d'Etat à Etat. Votre dense parcours politique et votre actuelle fonction à la tête de l'Association Amitié France-Algérie, permettent de croire en votre engagement déclaré, de faire parvenir très fidèlement aux plus hautes instances de votre pays, les positions des officiels, des journalistes et des acteurs de la société civile algérienne. Agir bien, ne requiert aucune investiture, dit-on.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Crucial désenvasement des barrages

Cette année, l'Algérie peut respirer un peu plus sereinement: les précipitations abondantes ont fait bondir le taux de remplissage des barrages à plus de 41 %, certains atteignant même leur capacité maximale. Des sites comme Kissir et Boussiaba à Jijel, Oued Tah à Mascara ou Mexa à El-Tarf, offrent désormais un volume d'eau confortable, éloignant le spectre du stress hydrique qui frappait le pays les étés précédents. Mais derrière cette embellie se cache un défi persistant: l'envasement. Ce phénomène naturel, aggravé par l'âge des barrages et les activités humaines, réduit progressivement leur capacité et menace la sécurité hydrique. L'exemple du barrage d'Oued El Fodha, envasé à 56 % après près d'un siècle d'activité, illustre bien le problème. «Le vrai défi ici n'est pas la vase, mais la faible pluviométrie», souligne le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. Pour faire face à cette menace, le gouvernement a mis en place une stratégie nationale rigoureuse. Le désenvasement, opérations techniques et coûteuses (environ 600 DA/m³), se poursuit à grande échelle : plus de 30 millions de m³ de vase doivent être extraits cette année des barrages stratégiques, de Mascara à M'sila, de Skikda à Béchar. Les méthodes incluent des barges spécialisées et l'aménagement de berges, permettant de nettoyer efficacement les retenues sans interrompre l'approvisionnement. Parallèlement, des campagnes de reboisement des bassins-versants et un suivi permanent de l'envasement viennent compléter la stratégie. L'objectif est clair : préserver la capacité des barrages, assurer l'eau potable aux citoyens et sécuriser l'irrigation de milliers d'hectares agricoles. Mais l'avenir ne se limite pas aux barrages existants. La construction de nouvelles retenues et le développement des stations de dessalement d'eau de mer s'inscrivent dans une vision plus ambitieuse : doubler la part d'eau dessalée pour répondre aux besoins croissants et garantir la résilience face aux changements climatiques. L'Algérie entre donc dans une phase cruciale : les barrages sont pleins, mais le travail pour les protéger et augmenter les réserves d'eau ne s'arrête jamais. Entre pluies salvatrices et lutte contre la vase, la sécurité hydrique du pays dépend de la vigilance et de l'investissement continu dans ce patrimoine vital.

Ligne ferroviaire Bechar-Beni Abbes-Tindouf-Gara Djebilet

Un des symboles majeurs des réalisations nationales

La ligne ferroviaire minière ouest reliant Bechar, Beni-Abbes, Tindouf et Gara Djebilet, sur une distance de 950 km, qui est entièrement achevée, représente l'un des symboles majeurs des réalisations nationales dans le domaine des grandes infrastructures de base. Ce vaste projet ferroviaire, réalisé en un temps record de moins de 24 mois, a su surmonter les défis imposés par l'environnement saharien des régions traversées, a indiqué, samedi, le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzeddine Fridi, principal maître de l'ouvrage du projet. Cet ambitieux chantier a nécessité de relever des défis logistiques et techniques complexes, aussi bien en ce qui concerne les travaux de base que les ouvrages d'art et l'organisation des chantiers, selon le premier responsable de l'ANESRIF. Ce projet gigantesque s'est distingué par l'ampleur exceptionnelle des travaux de terrassement, où des volumes impressionnants de remblais, déblais et nivellements ont atteint plus de 75 millions de m3, a-t-il expliqué. Ces travaux ont été cruciaux pour préparer la plateforme destinée au tracé ferroviaire, garantissant une stabilité géotechnique optimale et la capacité de supporter les lourdes charges par les trains, tout en respectant des normes rigoureuses en matière de sécurité et d'exploitation, a expliqué, pour sa part, le directeur central de la communication de l'agence, Abdelkader Mazzar. Cette nouvelle ligne ferroviaire du Sud-ouest du pays s'est

également distinguée par la construction de 45 ponts ferroviaires totalisant une longueur de 20 km, parmi lesquels le pont traversant l'Oued Daoura. Ce dernier, avec ses 4,11 km, est l'un des ouvrages d'arts ferroviaires les plus imposants et les plus longs d'Algérie et d'Afrique, selon les explications fournies par le responsable central de la communication à l'ANESRIF. Par ailleurs, 50 passages routiers et 1.439 structures hydrauliques pour le drainage des eaux ont également été réalisés dans le cadre de ce mégaprojet, a-t-il signalé. Ces infrastructures solides offriront, à long terme, la fiabilité et la durabilité requises pour faire face aux contraintes climatiques sévères de la région du Sud-ouest du pays, a ajouté le responsable. En complément, sept (7) nouvelles gares ferroviaires, situées à Abadla, Hammaguir, Hassi Khebi, Tabelbella, Oum Lassel, Tindouf et Gara Djebilet, ont été réalisées avec une conception architecturale exceptionnelle, a-t-il souligné. De plus, 28 unités d'intersection ont été réalisées pour remplir des fonctions logistiques spécifiques, notamment optimiser la circulation des trains, fournir des prestations de services techniques modernes et renforcer le transport des minerais, des voyageurs et marchandises de et vers les régions du Sud-ouest du pays, a-t-il poursuivi. La concrétisation de ce projet ambitieux a impliqué une mobilisation sans précédent des ressources nationales. Pas moins de 20 entreprises, sociétés et bureaux d'études nationaux spécialisés y ont activement participé, assurant une maîtrise technique précé-

se et répondant aux standards de qualité exigés pour des réalisations d'une telle ampleur, a indiqué M. Mazzar, soulignant que ce projet est divisé en trois sections, dont la première section Bechar-Hammaguir, passant par Abadla sur 200 km, a été réalisée par des entreprises publiques telles que Cosider-Travaux Publics, Seror-Est, ENGOA, Cosider-Ouvrages d'Arts, EPTP-Alger, EPTP-Bechar et Infrarail. La seconde section, reliant Tindouf à Oum Lassel sur une distance de 175 km, a également été prise en charge par des entreprises publiques, dont SEROR, Infrarail, SAPTA, Infrafer, GCB et SNTP. Enfin, la troisième section longue de 575 km reliant Hammaguir à Oum Lassel, Tindouf et Gara Djebilet a été confiée à un partenariat entre le groupe chinois CRCC et Cosider-Travaux Publics. Selon les informations techniques de ce mégaprojet, cette nouvelle infrastructure constitue une référence en matière de réalisation de projets ferroviaires lourds en Algérie. Elle représente également une pièce maîtresse pour soutenir les grands projets miniers et consolider l'efficacité du réseau national de transport à moyen et long termes. Dès sa mise en exploitation officielle, prochainement, il est prévu qu'un total quotidien de 24 trains minéraliers circuleront dans les deux sens sur cette ligne, en plus de deux trains de marchandises capables d'atteindre une vitesse de 80 km/h, ainsi que deux trains de voyageurs roulant à une vitesse maximale de 160 km/h, qui viendront compléter le trafic ferroviaire sur cette nouvelle ligne, selon les mêmes sources.

Textile et habillement

Les réformes ont attirer de nombreuses marques mondiales

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé l'importance de l'entrée récente en Algérie de marques mondiales pour investir dans le domaine

du textile et de l'habillement, estimant que c'est le fruit des réformes engagées par les autorités publiques depuis des années. "Notre pays commence à cueillir les fruits des réformes engagées par le Gouvernement, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis 2020, et ce, après avoir attiré des dizaines de marques mondiales de vêtements pour investir localement", a déclaré M. Rezig à la presse, vendredi après-midi, à l'ouverture du Salon des marques internationales spécialisées dans le textile et l'habillement en Algérie (International Brands Exhibition Made in DZ). Il a ajouté qu'un nombre important de produits de marques mondiales fabriqués localement ont été réalisés avec des matières premières, des mains et des idées algériennes et sont en partie destinés à l'exportation vers des marchés européens et américains, soulignant que les résultats enregistrés "sont la plus grande preuve que l'industrie algérienne a franchi des étapes importantes, notamment dans le domaine du textile et connu

un développement considérable, grâce à la conjugaison des efforts des différents secteurs". Il a souligné que ces résultats permettront d'attirer d'autres marques et de nouveaux fabricants à l'avenir, notamment avec la garantie des conditions propices et d'un climat d'investissement attractif en Algérie. S'inscrivant dans le cadre de la politique de l'Etat visant à localiser les marques commerciales internationales dans le pays au lieu de les importer, cette manifestation de deux jours, a été marquée par la présentation de différents articles de vêtements destinés à toutes les catégories d'âge, fabriqués localement selon les normes internationales, et qui sont de haute qualité et à des prix concurrentiels. L'organisation de ce Salon intervient aussi en application de la stratégie nationale visant à localiser les marques commerciales mondiales et à renforcer les capacités de production nationales, ce qui permet de commercialiser ces produits sur le marché national et de promouvoir les exportations vers les marchés étrangers, notamment africains.

Frais d'introduction en bourse

Dispense au profit des start-up pour 3 ans

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV-SPA) et le Dépositaire central des titres (Algérie Clearing-SPA) ont annoncé, dimanche, dans un communiqué commun la mise en place d'un dispositif exceptionnel de dispense des frais d'introduction en bourse au profit des start-up pour une durée de trois années, couvrant la période 2026-2028. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à faciliter l'accès des start-up au marché financier et à en renforcer l'attractivité, en contribuant à la résolution de leurs besoins de financement grâce à des conditions d'accès adaptées, notamment à travers le compartiment "Croissance", spécialement dédié à cette catégorie d'entreprises, selon la même source. A cet effet, la COSOB, la SGBV et Algérie Clearing ont décidé, et à titre incitatif, de dispenser des frais d'introduction en bourse les entreprises disposant du label "start-up" et optant pour une levée de fonds via le compartiment "Croissance" du marché des titres de capital de la Bourse d'Alger. A cet effet, et à titre incitatif, la COSOB, la SGBV et Algérie Clearing ont décidé de mettre en œuvre un dispositif exceptionnel de dispense des frais d'introduction en bourse au profit des entreprises, disposant de label start-up, optant pour une levée de fonds via le compartiment "Croissance" du marché des titre de capital de la Bourse d'Alger, pour une durée de trois années. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques des pouvoirs publics visant à promouvoir le développement des start-up, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, en tant que leviers essentiels de la diversification de l'économie nationale, s'applique à toute opération de levée de fonds dont le montant n'excède pas 500 millions de DA et réalisée à compter du 1 février 2026.

Salon des produits des programmes nationaux de recherche

Ouverture à Alger de la première édition

La première édition du Salon des produits des programmes nationaux de recherche, a ouvert ses portes samedi au pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid Ihaddaden" à Sidi Abdellah (Alger), visant à mettre en lumière les compétences scientifiques appliquées et leur rôle pour répondre aux besoins du marché national. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, en compagnie du ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Koudri, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, en présence du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et des porteurs de projets. Dans son allocution, M. Baddari a souligné que cette édition vise à connecter la recherche scientifique appliquée au marché afin de "répondre aux besoins de ce dernier, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, énergétique et sanitaire", conformément à la vision stratégique de développement de l'Algérie pour la période 2024-2029. A cette occasion, M. Baddari a révélé que le nombre de projets de recherche présentés lors de cette édition a atteint 68 projets, contre seulement 35 l'année précédente,

précisant que cette multiplication par deux du nombre de projets "témoigne de la tendance positive en matière d'application des résultats de la recherche scientifique, qui contribuent ainsi au développement de l'économie nationale". De son côté, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a indiqué que ce salon traduit clairement la volonté des institutions de l'Etat de faire de la recherche scientifique et de l'innovation deux piliers fondamentaux du développement économique, ce qui est "un modèle réussi de l'intégration escomptée entre l'université, les laboratoires de recherche et les entreprises économiques". Il a également mis en exergue l'importance d'encourager la recherche scientifique dans le domaine des produits pharmaceutiques à valeur ajoutée, tels que les médicaments biotechnologiques pour les maladies cancéreuses, les maladies rares et graves, outre le développement des technologies liées à la fabrication des dispositifs médicaux, le renforcement des techniques de production des matières premières pharmaceutiques, ainsi que la stimulation des partenariats entre les opérateurs pharmaceutiques, les laboratoires de recherche et les universités. Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a affirmé que le moment est opportun pour encourager les chercheurs et les enseignants universitaires à s'engager dans le domaine de l'entrepreneuriat, soulignant qu'il œuvrera, de concert avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à la définition du cadre juridique régissant ce domaine. Il a, à cet égard, fait savoir qu'un "cluster de start-up" sera lancé au niveau de ce pôle technologique, en coordination avec le secteur de l'Enseignement supérieur, permettant ainsi aux start-up de disposer de sièges sociaux dans l'enceinte universitaire. De son côté, le Directeur général (DG) de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a indiqué que cette rencontre reflète "la prise de conscience croissante de l'innovation en tant que levier fondamental de promotion de l'investissement et de construction d'une économie compétitive". Il a précisé que l'Agence œuvre à encourager l'exploitation des résultats de la recherche scientifique et leur transformation en projets concrets, à travers l'accompagnement des porteurs de projets innovants, la facilitation des procédures d'investissement, la mise en relation des chercheurs avec les investisseurs, ainsi que leur accès aux différents avantages, notamment pour les projets à contenu technologique et à forte dimension innovante.

Allocation chômage

Orienter les bénéficiaires vers des cursus de formation qualitatifs

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a souligné l'impératif d'orienter les bénéficiaires de l'allocation chômage vers des "cursus de formation qualitatifs" et de les accompagner jusqu'à l'obtention d'emplois adaptés à leurs qualifications professionnelles, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Au cours d'une réunion consacrée, jeudi, au décret exécutif fixant les conditions, les modalités et le montant de l'allocation chômage, le ministre a ordonné d'orienter les bénéficiaires de cette allocation vers des "cursus de formation qualitatifs", soulignant, à cette occasion, "la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 30 novembre 2025, relative à l'augmentation du montant de l'allocation chômage de 15.000 DA à 18.000 DA", précise le communiqué. "Cette décision reflète l'attention particulière qu'accorde le président de la République aux jeunes et sa volonté de renforcer les mécanismes de soutien social et d'insertion professionnelle", a-t-il dit, soulignant que le nouveau décret exécutif "traduit la volonté de l'Etat d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires de cette allocation, en augmentant leurs chances d'insertion effective sur le marché du travail". Dans la même opti-

que, le ministre a souligné l'impératif d'"orienter les bénéficiaires vers des cursus de formation qualitatifs couronnés par des diplômes leur permettant de décrocher des emplois adaptés à leurs qualifications" et de "renforcer la coordination avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels via une plateforme numérique dédiée, visant à faciliter l'orientation des bénéficiaires vers des cursus de formation qualitatifs, à même de soutenir leur parcours professionnel et d'augmenter leurs chances de recrutement". Il a également insisté sur "l'accompagnement des jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage jusqu'à l'obtention d'emplois sta-

bles, notamment après l'achèvement de leurs cursus de formation, afin de garantir leur insertion professionnelle effective et de renforcer leur contribution au développement économique". Dans ce sillage, le ministre a appelé à "accélérer la cadence de travail afin de permettre aux nouveaux demandeurs de bénéficiaire de l'allocation chômage, à travers la mise à jour des rendez-vous et le renforcement de la numérisation et de la transparence du dispositif, dans les tout prochains jours, dans le cadre de la simplification des procédures d'inscription, de la prise en charge des nouvelles demandes et du traitement diligent des dossiers", a ajouté la même source.

Recherché pour sept affaires

Un dangereux criminel arrêté à Tipasa

Un dangereux criminel recherché par la justice pour sept affaires, a été arrêté samedi à Ahmer El Aïn (Tipasa), par les services de la police judiciaire, a indiqué un communiqué de la sûreté de wilaya. Selon le communiqué, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Ahmer El Aïn (Tipasa) est parvenue, sur la base d'informations obtenues à l'issue d'enquêtes de terrain, à arrêter un dangereux criminel faisant l'objet de sept mandats d'arrêt pour des affaires graves. Il s'agit notamment d'affaires liées au "trafic d'êtres humains", "trafic de stupéfiants", "coups et blessures volontaires avec usage d'arme blanche", ainsi qu'à l'"appartenance à un groupe criminel et au port d'une arme à feu sans autorisation", a précisé la même source. Après de larges investigations, les éléments de la BMPJ ont réussi à localiser le suspect, avant son arrestation, puis sa présentation devant les instances judiciaires compétentes, selon le même communiqué.

Lors d'une opération de recherche et de ratissage

04 terroristes abattus à Ain Defla

Quatre terroristes ont été abattus lors d'une opération de recherche et de ratissage, menée dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Djbel Amrouna à Ain Defla, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la zone de Djbel Amrouna dans le secteur militaire d'Ain Defla en 1ère Région militaire, des détachements de l'ANP ont abattu, aujourd'hui 1 février 2026, quatre (4) terroristes et récupéré 4 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions", précise la même source. "Cette opération, qui est toujours en cours, confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'ANP à traquer les résidus de ces criminels jusqu'à leur éradication", souligne le communiqué.

Tissemisilt

14 blessés dans un accident de la route

Quatorze personnes ont été blessées à des degrés différents de gravité dans un accident de la route survenu, samedi, dans la région d'El-Ouatouat, dans la wilaya de Tissemisilt, a indiqué la Direction de la Protection civile de la wilaya. Le chef de la cellule de l'information et de la communication, le lieutenant Benomar Sidi Ali, a souligné que l'accident a consisté en une collision entre un autobus de transport de voyageurs et un camion de gros tonnage, survenue au niveau de la route de contournement reliant le carrefour de la région d'El-Ouatouat (wilaya de Tissemisilt) à la commune de Hamadia, relevant de la wilaya de Tiaret. Le même responsable a ajouté que les quatorze blessés (cinq femmes et neuf hommes) sont âgés entre 11 et 70 ans. Il a souligné que les services de la Protection civile sont intervenus immédiatement après l'accident, assurant les premiers secours aux victimes avant leur évacuation vers le service des urgences de l'hôpital public de la ville de Tissemisilt, afin de recevoir les soins nécessaires.

Protection civile

62 interventions menées en 24 heures

Les services de la Protection civile ont mené 62 interventions au cours des dernières 24 heures suite aux intempéries, notamment les vents violents enregistrés dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué samedi le sous-directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile, le Commandant Nassim Bernaoui. Dans une déclaration à l'APS, le Commandant Bernaoui a précisé qu'au cours des dernières 24 heures, 62 interventions ont été menées à la suite de la chute d'arbres, de poteaux et de lignes électriques, ainsi que d'effondrements partiels enregistrés au niveau de 35 wilayas touchées par des vents violents. Durant cette période, un enfant de 12 ans est décédé suite à l'effondrement du mur d'une bâtisse en construction dans la wilaya d'Oran, a-t-il ajouté. Et de préciser que, depuis l'émission de l'alerte aux vents violents, le 27 janvier, les services de la Protection civile ont mené 592 interventions à la suite de la chute d'arbres, de poteaux, de lignes électriques et de panneaux publicitaires et de signalisation, faisant état de 19 blessés dans les wilayas d'Alger, de Mostaganem, de Chlef, d'Oran, de Blida, de Skikda, de Guelma et de Boumerdès. Dans ce contexte, le Commandant Bernaoui a insisté sur la nécessité de respecter les consignes de prudence liées aux intempéries et de suivre les mesures préventives pour éviter tout accident.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 099829066206233

AVIS D'INFRUCTUOSITE DU 2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES
MINIMALES N° :92/2025

En Application de la loi n°12-23 du 05 Aout 2023 et les dispositions des articles N°40 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics fixant les règles générales relatives aux marchés publics l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara déclare l'infructuosité du 2^{ème} Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence des capacités minimales n°: 92/2025 paru dans les quotidiens nationaux **البديل** et **Le Patriote** en date du : 07/01/2026 relatif au projet du cahier des charges portant la Réalisation du projet suivant:

❖ 19 LPA + 05 LP à SIDI ABDELMOUMEN avec VRD En lot unique programme année 500/2023.

Blocs barre A en R+5 : 14 f3 LPA + 05 F4 LPA + 05 F3 LP.

Et ce pour le motif suivant :

Aucune offre déposée.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2631001394

02.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEM
DAIRA DE FELLAOUCENE
COMMUNE DE FELLAOUCENE
MATRICULE FISCAL: 098413209060031

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES POUR LA
DEUXIEME FOIS

Le président de l'APC Fellaoucene, wilaya de Tlemcen, lance un avis d'Appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales pour la deuxième fois Conformément aux dispositions des l'articles 36,37,38 et 39 du loi N°23/12 05/08/2023 fixant les règles générales relatives au marché et les articles 39,40,42 et 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, du projet suivant : Fournir de la restauration aux cantines scolaires commune de fellaoucene pour l'année 2026

- LOT N°01 : Viandes et œufs

Les fournisseurs intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier de charge auprès du bureau marches commune fellaoucene 1^{er} étage contre le paiement de 5.000,00 DA accompagnées par sont cachet .

Condition D'éligibilité : 1) attestations de bonne exécution d'un projet similaire ou d'un lot détenue.

2) registre du commerce pour l'activité (commerce de gros ou de détail de produits alimentaires, de légumes, de fruits, de viandes de toutes sortes ou d'élevages.

1) Le dossier de candidature :

- 1) Une déclaration de candidature remplie signée, cachet et datée Selon le modèle ci-joint
- 2) déclaration de probité remplie signée, cachet et datée Selon le modèle ci-joint
- 3) Une copie des statuts Pour les sociétés ou registre de commerce
- 4) Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5) Une copie du registre du commerce (commerce de gros ou de détail de produits alimentaires, de légumes, de fruits, de viandes de toutes sortes ou d'élevages.

6) Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2022-2023- 2024).

7) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles

* Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 portant réglementation des marchés public et délégation du service public, les documents justifiant les informations contenus dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra les fournir dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date de saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

2) L'offre Technique doit contenir :

- 1) La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire Selon le modèle ci-joint;
- 2) Le présent cahier des charges dûment rempli et signé, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3) Chaque document permet l'évaluation de la proposition technique au cahier des charges

3) L'offre financière doit contenir :

- 1) -La lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire Selon le modèle ci-joint;
 - 2) -Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé par le soumissionnaire ;
 - 3) -Le devis quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé par le soumissionnaire ;
- N.B : Les pièces demandées sont détaillées dans le cahier des charges
- Les offres seront déposées au siège de la Commune de Fellaoucene , au Bureau des Marchés, premier étage. le dossier de candidature, Offre Technique et Offre Financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « Offre Technique » ou « Offre Financière », selon le cas . ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

A monsieur le président de l'assemblée populaire communale de fellaoucene

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

« Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités Minimales pour la deuxième fois »

Fournir de la restauration aux cantines scolaires commune de fellaoucene pour l'année 2026 LOT N°01 : Viandes et œufs Le délai de préparation des offres est fixé à dix (10) jours à partir de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux et la presse électronique agréés. La date de dépôt des offres est accordée au dernier jour du préparation des offres à 13:30 h

Les Établissements désireuses d'assister à la séance d'ouverture des plis sont cordialement invitées à le faire. La séance d'ouverture des plis sera à : 14:00 h de la date limitée de dépôt des offres.

Les Souscripteurs resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (90 jours + 10 jours) à partir de l'ouverture des plis.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2631001501

02.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME DE
L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TLEMCEM
Adresse Place 1^{er} Mai BP :547
Tél : 043.26.32.83
Fax : 043.27.16.03
NIF 099140130250200

مدينة الهندسة المعمارية التعمير والبناء
لولاية تلمسان
العنوان: ساحة أول ماي ص ب رقم 547
الهاتف: 043.26.32.83
الفاكس: 043.27.16.03

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 04 /2026

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Tlemcen lance un avis d'appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour les travaux de :

LOT	SITES	CONDITION D'ELIGIBILITE
01	ETUDE DU PDAU INTERCOMMUNAL OULED MIMOUN ET AIN TELLOUT	Agrément en urbanisme et/ou architecture * Une Attestation de bonne exécution études (projet de même nature) + la moyenne du chiffre d'affaire des trois dernières années 2022-2023-2024 de 2.000.000 DA, * année Dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.
04	ETUDE POS N°01 SERDOU	
06	ETUDE DE RÉVISION DU POS SIDI BOUHADJLA COMMUNE DE NEDROMA	
02	ETUDE GÉOTECHNIQUE (POS LEGFAF 01+ POS LEGFAF 02+ POS LEGFAF03)	Agrément en étude géotechnique * Une Attestation de bonne exécution études géotechnique d'une superficie supérieur ou égale à 20 ha + la moyenne du chiffre d'affaire des trois dernières années 2022-2023-2024 de 500.000 DA, * Dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.
03	ETUDE GÉOTECHNIQUE (POS DJBEL BOUDJMLIL 02 + POS TFAFIFET01)	
05	ETUDE GÉOTECHNIQUE POS N°01 SERDOU	
07	ETUDE GÉOTECHNIQUE DE RÉVISION DU POS SIDI BOUHADJLA COMMUNE DE NEDROMA	

Toute BET qualifiée et intéressée par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction Adresse Place 1er Mai Tlemcen.

Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes accompagnées des pièces réglementaires:

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- a/ Capacité professionnelle: agrément du BET Agrément du BET et Une Attestation de bonne exécution études des DPAU). + Dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.
- b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2-OFFRE TECHNIQUE COMPRENANT :

Déclaration à souscrire - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé au cahier des charges - le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3-OFFRE FINANCIERE COMPRENANT :

- lettre de soumission -Le détail quantitatif et estimatif – les annexes.
- * Ces trois offres doivent être contenues dans trois plis séparés, portant la mention "offre technique" sur le premier, et la mention "offre financière" sur le deuxième, et dossier de candidature sur le troisième pli le tout dans une enveloppe extérieure anonyme, scellée et portant la mention suivante:

A Mr le DIRECTEUR DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TLEMCEM
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 4 / 2026

SOUSSION A NE PAS OUVRIR. QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première parution du présent avis dans des quotidiens nationaux, heure limite est fixé à 12 h.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres, pour une durée de quatre vingt dix (90) jours augmentée par la durée de la préparation des offres (15 jours) . Les bureaux d'études sont cordialement invitées à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le dernier jour correspondant, à la date de dépôt des offres à 14 h 00 jour ouvrable, Au siège de la DUAC Tlemcen

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2631001510

02.02.2026

Les choses sérieuses commencent avec les révisions des PDAU

Est-il désormais possible de construire n'importe où et n'importe comment?

Par B. Kamel

Comment et où construire sa maison, sa villa, son projet ou encore sa propre résidence? Quelles démarches à adopter? Et quel est le délai prescrit d'une maison ou d'une construction non conforme du point de vue législation? On consent à admettre que le projet de la modernisation de la ville d'Oran, en cours, contraste d'une manière assez visible avec l'expansion de toutes sortes de constructions anarchiques ou inachevées et dont il va falloir inéluctablement se débarrasser coûte que coûte où, dans certains cas, en traiter «au cas par cas» pour les constructions potentiellement «régularisables» «en vertu des dispositions de mise en conformité de la loi 08-15». Un écueil dans le processus de régularisation et de mise

en conformité, eu égard à la prolifération des zones de construction en plusieurs endroits, la mise en conformité des constructions inachevées et réalisées avec un permis de construire ou achevées et non pourvues de ce document d'urbanisme. Dans ces deux cas, des spécialistes suggèrent que la tendance haussière des constructions avec permis de construire et les efforts déployés en constance particulièrement dans le domaine de la régularisation ainsi que la mise en conformité des constructions inachevées ne signifient pas pour autant une régularisation terminée à 100 % car il va falloir en découper dans certains cas de figure avec des constructions en zones suburbaines et dont on ignorerait, semble-t-il, jusqu'à présent, le présumé caractère ou la nature juridique des assiettes de terrain et si ces dernières sont

par exemple classées comme «urbanisables» ou situées dans des périmètres relevant des attributions d'autres secteurs comme les forêts ou l'agriculture. Et là, crucialement, réapparaît la question pertinente des Plans Directeurs d'Aménagements Urbains (PDAU). Les choses sérieuses ont commencé avec l'entame de la révision des PDAU de plusieurs communes de la wilaya d'Oran pour localiser et dégager les terrains hypothétiquement urbanisables et, pourquoi pas, établir un nouvel inventaire ou un recensement de toutes les constructions (immobilier, maisons, locaux, édifices et infrastructures) du patrimoine local car cela sert à évaluer les terrains occupés et les constructions réglementées juridiquement et éviter, par la même occasion, les éventuelles appropriations illégales des terrains.

Balayée par un vent violent

Oran ou la fragilité de notre environnement urbain



Par Youcef Chaïbi

Les vents violents qui ont récemment frappé plusieurs régions du pays, ont rappelé, de manière tragique, la fragilité de notre environnement urbain. Le décès d'un homme, surpris dans sa voiture par la chute d'un important bloc provenant d'un immeuble à Alger et la mort d'un enfant à El Derb à Oran, ne sont pas de simples faits divers. C'est un signal d'alarme brutal qui met à nu un danger longtemps ignoré. À Oran, les immeubles menaçant ruine font désormais partie du quotidien. Façades lézardées, balcons fissurés, corniches prêtes à s'effondrer au moindre coup de vent: la menace est permanente. Chaque épisode d'intempéries transforme certaines rues en véritables pièges pour les passants et les automobilistes. La ville vit sous une épée de Damoclès, dans une inquiétante banalisation du risque. Cette menace est loin d'être abstraite. Elle touche des quartiers et des artères bien identifiés. À Sidi El Houari, cœur historique de la ville, de nombreux bâtiments anciens affichent un état de dégradation avancé. À Derb, à Eckmühl, sur la rue Marcel

Cerdan, la rue Cavaignac et dans plusieurs rues avoisinantes et ailleurs, les chutes de morceaux de béton, les balcons fragilisés et les fissures béantes sont régulièrement signalés par les riverains. Ces zones densément fréquentées exposent quotidiennement des centaines de citoyens à un danger réel, particulièrement lors des périodes de vents violents. Les pouvoirs publics portent une lourde responsabilité dans cette situation. L'absence d'un recensement rigoureux et actualisé des immeubles menaçant ruine, la lenteur administrative et le manque de chantiers visibles de réhabilitation ou de démolition aggravent le sentiment d'abandon. Les mises en demeure restent souvent lettre morte, pendant que les bâtiments classés dangereux continuent d'être habités ou logés quotidiennement. Mais il serait malhonnête de faire porter toute la responsabilité à l'État. Une partie des habitants contribue aussi à cette dégradation. Beaucoup refusent d'engager la moindre réparation, même urgente, et attendent systématiquement une prise en charge totale par les pouvoirs publics. Dans plusieurs copropriétés, l'entretien est négligé,

les avertissements ignorés, jusqu'à ce que le danger devienne mortel. Cette culture de l'attente est dangereuse. La sécurité urbaine ne peut reposer uniquement sur l'intervention de l'État. Elle commence aussi par la responsabilité citoyenne. Réparer, consolider, signaler un danger ne devrait pas être perçu comme une charge, mais comme un devoir collectif. À Oran, continuer à fermer les yeux sur les immeubles fragilisés, c'est accepter l'idée que d'autres drames puissent se produire. Les intempéries ne préviennent pas, les murs ne préviennent pas. Seule l'action, rapide et coordonnée, entre autorités et habitants, peut éviter que la ville ne se réveille à nouveau endeuillée par un drame pourtant prévisible et évitable. À Oran, continuer à ignorer les immeubles menaçant ruine, revient à accepter le risque de nouveaux drames évitables. Ni les autorités ni certains habitants ne peuvent se réfugier éternellement derrière l'attentisme. Face aux intempéries de plus en plus violentes, seule une action immédiate, responsable et partagée peut empêcher que la négligence ne se transforme, une fois encore, en tragédie.

Ain El-Bia

60 millions DA pour des projets d'aménagement

Une enveloppe financière estimée à près de 60 millions de dinars a été allouée à la commune d'Aïn El-Bia (wilaya d'Oran) pour la réalisation de plusieurs projets de développement dans le cadre du programme d'aménagement urbain visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris, mercredi, auprès de la commune. La commune a bénéficié de cette enveloppe financière dans le cadre du Plan communal de développement (PCD) et du Fonds commun des collectivités locales au titre de l'exercice précédent, afin de concrétiser plusieurs projets de développement, dont certains sont en cours de réalisation, tandis que d'autres sont en voie d'achèvement, notamment ceux liés à l'aménagement des routes. Parmi ces projets figurent les travaux de revêtement des routes au centre du village d'El Ayaïda, relevant de la commune d'Aïn El-Bia, pour un coût global estimé à 30 millions DA, ainsi que la rénovation des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales dans le même village, pour une enveloppe avoisinant les 20 millions de dinars. Cette collectivité connaîtra également l'aménagement d'une aire de jeux, en plus d'autres opérations dans le domaine de l'aménagement urbain, de l'éclairage public et autres, susceptibles d'apporter une touche esthétique à la ville.

Préparatifs de la saison estivale

Installation de la commission de wilaya

Le secrétaire général de la wilaya a procédé à l'installation de la commission de wilaya chargée des préparatifs et du suivi de la saison estivale. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Elle a été consacrée à la présentation du bilan de la saison estivale 2025, ainsi qu'aux propositions visant à prendre en charge les insuffisances constatées, en vue d'améliorer les conditions de déroulement de la saison estivale 2026. À cette occasion, il a été réaffirmé la nécessité de réunir toutes les conditions de confort et de quiétude au profit des citoyens, afin de leur permettre de passer leurs vacances d'été dans les meilleures conditions. Ont pris part à cette réunion, les chefs de daïras, les cadres de la wilaya, des représentants des garde-côtes, des services de la Sûreté nationale, de la Protection civile, les directeurs de l'exécutif ainsi que les présidents des assemblées populaires communales.

Maraval

03 jeunes femmes intoxiquées au monoxyde de carbone

Le bilan des victimes des intoxications au monoxyde de carbone s'alourdit de jour en jour. Les actions entreprises par les services de l'Etat et le mouvement citoyen, n'ont pas donné de satisfaction espérée. Avec 33 morts et 280 personnes sauvées de justesse, sur le territoire national, en 25 jours au mois de janvier passé, à Oran, 03 autres victimes viennent de rallonger la liste. En effet, ce dimanche, les secouristes de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont été alertés, vers 11 heures, suite à la découverte de 03 jeunes filles, âgées entre 18 et 25 ans, dans un état inquiétant suite à une intoxication collective au monoxyde de carbone. Selon une source officielle, le monoxyde de carbone se serait dégagé d'un chauffe-eau, installé dans un appartement, situé au niveau de la cité 350 logements à Maraval, dans la commune d'Oran. Les victimes ont été évacuées vers les services des urgences du CHU, pour des difficultés de respiration, après avoir reçu les premiers secours.

A. Kader

Pouvoir communal à Saïda

Qui est derrière le pourrissement ?

Avant de chercher une réponse à cette question, n'est-il pas judicieux de recenser les intérêts et les enjeux que représente cette honorable institution aux yeux de certain cercles ? Car ce qui se passe actuellement à l'APC qui se retrouve sans élus dont le maire est en détention provisoire depuis plusieurs semaines et devant les yeux hagards des citoyens, est digne des films burlesques. Toutes les pistes pour le déblocage de la situation ainsi que les tentatives de conciliation menées par l'Administration locale ont échoué. L'APC de Saïda serait-elle encore une fois victime des hommes de l'ombre tapis dans les ténèbres et tirent les ficelles comme ce fut des précédentes Assemblées communales? Est-ce cette façon que les élus comptent développer leur ville ? Un Exécutif communal dans la terminologie politique est une équipe compacte n'ayant qu'un seul but: Servir le Citoyen. La réponse risque de ne jamais nous parvenir par la faute des calculs politiques et la distance séparant le gouverneur du gouverné continue à se creuser. Les citoyens ont compris que quelle que soit leur mouvance, "les élus locaux n'ont d'autres connaissances de la politique et de l'idéologie de leur parti que la défense de leurs intérêts personnels et ceux de leurs relations". Claire, nette et précise que cette réponse donnée par plusieurs de nos interlocuteurs interrogés sur leurs rapports avec la classe politique locale.

OULDOGBAN

Sidi Benadda et Hammam Bouhadjar (Aïn Temouchent) La propreté confiée à une entreprise publique

Les opérations de collecte des déchets ménagers et de nettoyage de l'environnement dans les communes de Sidi Benadda et Hammam Bouhadjar (wilaya d'Aïn Temouchent) seront prochainement confiées à l'Etablissement public de gestion des Centres d'enfouissement technique (EPIC-CET), a annoncé, jeudi, le wali, Mabrouk Ouled Abdennebi. Lors de sa supervision des travaux du Conseil exécutif de wilaya, le wali a précisé que cette décision fait suite aux résultats positifs enregistrés dans les communes de Beni Saf et d'Aïn Temouchent, où les opérations de collecte des déchets ménagers et de nettoyage de l'environnement ont été confiées, l'année dernière, au même Etablissement public. Dans ce contexte, le responsable a donné des instructions pour entamer la conclusion d'une convention de partenariat entre les communes de Sidi Benadda et Hammam Bouhadjar et l'entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique, conformément à un cahier des charges précis, permettant une prise en charge efficace des dossiers liés à la collecte des déchets ménagers et à l'éradication des points noirs en matière de propreté de l'environnement dans les deux communes. De son côté, le chef de la daïra d'Aïn Temouchent, Belkheir Boutaleb, a indiqué qu'une enveloppe financière de 30 millions de dinars a été inscrite au budget de fonctionnement de la commune de Sidi Benadda pour l'exercice en cours, afin d'assurer la mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'entreprise publique, pour la prise en charge du dossier de la propreté à travers quatre secteurs urbains et 32 exploitations agricoles relevant du territoire communal. Pour sa part, le directeur de l'Etablissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique "Temouchent.Net", Abdelkader Ammar, a indiqué que l'étude relative au plan de collecte des déchets ménagers et de nettoyage de l'environnement dans la commune de Sidi-Benadda a récemment été achevée et que sa mise en œuvre débutera au cours du premier trimestre de l'année en cours.

Après plus de 13 jours d'interruption à Chlef

L'ADE s'explique sur l'arrêt de l'alimentation en eau

Par N. Ouadah

Après plus de 13 jours de coupure de l'alimentation en eau potable, touchant plusieurs communes de la wilaya de Chlef, l'Algérienne des eaux (ADE) (Unité de Chlef) a apporté des précisions concernant les causes de cette perturbation ainsi que les mesures prises pour en atténuer les impacts sur les abonnés. Dans un communiqué, l'ADE a expliqué que cette situation est principalement due à l'arrêt de la production au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis à Ténès, enregistré depuis les premières heures de la journée de dimanche dernier, en raison de la hausse répétée du taux de matières en suspension et de la forte turbidité de l'eau, ce qui a imposé un arrêt temporaire afin de préserver la qualité de l'eau distribuée. L'Algérienne des eaux a présenté ses excuses aux citoyens pour ce désagrément indépendant de sa volonté, assurant que la distribution de l'eau reprendra progressivement dès la reprise normale de la production à la station de dessalement. Sous la supervision du wali de la wilaya, un plan de ravitaillement exceptionnel a été mis en œuvre, reposant sur la mobilisation de camions-citernes pour l'approvi-

sionnement des quartiers touchés, en coordination avec les cellules de crise au niveau des daïras, afin de garantir un minimum d'alimentation en eau aux zones concernées. Par ailleurs, l'ADE a indiqué que la station de traitement des eaux du barrage de Sidi Yaâkoub est également à l'arrêt de manière temporaire, suite à la forte turbidité des eaux du barrage, consécutive à la réception de plus de 45 millions de mètres cubes d'eau en provenance de sa source principale. Cette décision vise à assurer la durabilité de la ressource en eau à moyen et long termes. Dans ce cadre, l'entreprise a affirmé avoir pris l'ensemble des mesures organisationnelles et techniques nécessaires, notamment la mise en place d'une cellule de crise et de veille fonctionnant en continu, l'exploitation de toutes les ressources en eaux souterraines disponibles, l'activation du plan de distribution par camions-citernes avec le renfort d'unités de



l'ADE d'autres wilayas, ainsi que le maintien d'une coordination permanente avec les autorités locales et les responsables des installations de production. L'Algérienne des eaux a enfin assuré que la cellule de veille restera opérationnelle sans interruption jusqu'au retour à la normale du service public d'alimentation en eau potable, renouvelant ses excuses aux abonnés et les remerciant pour leur compréhension.

Hausse du niveau des barrages de Gargar et de Sidi M'hamed Benaouda

Un stock hydrique rassurant en cette fin de janvier

Les dernières données relatives à la situation des barrages dans la wilaya de Relizane font état d'une amélioration notable du volume des ressources en eau, enregistrée jusqu'à la soirée du samedi 31 janvier 2026, suite aux récentes précipitations qu'a connues la région, impactant positivement le niveau des réserves hydriques de la wilaya. Selon les chiffres disponibles, le volume total des eaux stockées au niveau du barrage de Gargar a atteint environ 120,149 millions de mètres cubes, soutenu par des apports hydriques significatifs estimés à 10,339 millions de mètres cubes tandis que le taux de remplissage s'est stabilisé à 42,38 %. Ces indicateurs

traduisent une amélioration progressive de la situation hydrique, contribuant au renforcement du stock stratégique du barrage pour la période à venir. Dans le même contexte, le barrage de Sidi M'hamed Benaouda a enregistré une situation plus confortable, avec un volume de stockage estimé à 102,111 millions de mètres cubes, correspondant à un taux de remplissage élevé de 81,50 %. Cette évolution reflète une bonne rentabilité des récentes pluies et renforce la capacité du barrage à assurer un approvisionnement stable et durable en eau potable, en plus de répondre aux besoins en irrigation agricole durant la prochaine période. Cette situation favorable devrait contribuer à l'amélioration de l'alimentation en

eau à travers les différentes communes de la wilaya ainsi qu'à l'atténuation des tensions enregistrées lors des périodes de sécheresse, notamment grâce au suivi continu assuré par les services compétents de l'évolution des niveaux des barrages et à la mise en œuvre de mesures préventives visant une gestion rationnelle des ressources hydriques. Ces indicateurs encourageants s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour renforcer la sécurité hydrique et garantir la durabilité des ressources, face aux défis climatiques qui imposent l'adoption de politiques rationnelles en matière d'exploitation et de préservation de l'eau.

N. Ouadah

Relizane

Le Croissant Rouge Algérien vient en aide aux familles sinistrées

Dans le cadre de ses missions humanitaires et solidaires, le Croissant Rouge Algérien, bureau de la wilaya de Relizane, a procédé à une opération de distribution d'aides humanitaires au profit des familles touchées par les récentes intempéries, ayant affecté la commune de Had Chekala. Cette opération s'est déroulée, sous la supervision de la présidente du bureau de wilaya du Croissant Rouge Algérien à Relizane, Mme Betayeb Hanaa et a porté sur la distribution de denrées alimentaires, de couvertures ainsi que de produits de première né-

cessité, dans le but d'atténuer les effets des conditions climatiques difficiles et de soutenir les familles dont les habitations ou les conditions de vie ont été impactées. Cette initiative humanitaire a été menée en coordination avec les autorités locales et les équipes d'intervention sur le terrain afin de garantir l'acheminement rapide de l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin, notamment les familles vulnérables et les personnes âgées. La présidente du bureau de wilaya a souligné que cette action s'inscrit dans le cadre du programme du

Croissant Rouge Algérien relatif à l'intervention d'urgence en cas de catastrophes naturelles et de situations exceptionnelles, réaffirmant l'engagement de l'organisation à rester aux côtés des citoyens et à promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide. L'initiative a été largement saluée par les familles bénéficiaires qui ont exprimé leur reconnaissance pour ce geste humanitaire, mettant en avant le rôle essentiel du Croissant Rouge Algérien dans l'accompagnement des populations sinistrées et le renforcement de la cohésion sociale.

N. Ouadah

Ghardaïa

16 opérations de développement projetées à Daya Ben-Dahoua

Seize opérations de développement en faveur de la daïra de Daya Ben-Dahoua (Ghardaïa) font l'objet d'études au titre du programme de 2026, dans un but de consolidation du cadre de vie du citoyen et l'impulsion de l'action de développement de la région, a-t-on appris samedi des services de la daïra. Ces projets portent sur la rénovation et l'extension du réseau d'eau potable (AEP) dans les quartiers d'Argaden, Chaâbet-Affari et El-Mekassem, ainsi que sur l'extension du réseau d'assainissement au niveau des quartiers El-Mekassem, l'entretien et le curage des canalisations d'assainissement des différents quartiers de la ville, en sus d'un projet d'extension de l'éclairage public alimentés

à l'énergie solaire au quartier Oum-Djeddar, ainsi que la réalisation de la route reliant la zone d'activités au quartier Argaden et à l'abattoir communal.

La réalisation de la route Dhafer Ahmed menant vers la mosquée « Abès Ben Abd El-Moutalib », la pose d'une pelouse synthétique au stade communal, à Argaden, l'aménagement du cimetière et son équipement en éclairage public, en plus du revêtement de la route y menant, la réalisation d'un parking et l'extension de la petite mosquée, font partie des opérations projetées cette année pour Daya Ben-Dahoua, a indiqué le chef de la daïra, Mohamed Nadji. Le même responsable a fait part également du lancement d'une étude de

réalisation, au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, d'autres projets portant notamment sur le revêtement de l'artère menant à la mosquée « Zoubir Ibn El-Aouam », l'artère menant vers la route d'Oum-Djeddar, en sus de la rénovation du réseau d'AEP à travers la ville de Daya Ben-Dahoua. S'agissant de l'aménagement urbain, il est fait état du lancement de l'étude d'un projet d'aménagement urbain au niveau des quartiers Argaden, El-Mekassem, la zone Est et El-Arich, ainsi que la réhabilitation d'aires de jeux, le revêtement en gazon synthétique des terrains des écoles primaires et le revêtement du stade du quartier Bou-brik d'une pelouse synthétique.

Médéa

Vers la modernisation de stations de transport de voyageurs

Un projet de modernisation de stations intercommunales de transport de voyageurs des communes de Sidi-Naamane et de Berrouaghia sera lancé prochainement en exécution, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Ce projet est appelé à offrir un meilleur confort aux voyageurs transitant par ces deux importantes agglomérations urbaines et améliorer les conditions d'accueil des citoyens et des transporteurs, a-t-on fait savoir. Une enquête foncière sera menée au niveau d'un site situé dans la commune de Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, utilisé comme arrêt provisoire, en prévision de l'implantation d'une station de transport répondant aux normes requises, a-t-on fait savoir. Les services de la commune de Sidi-Naamane et de la direction des domaines ont été instruits par le wali, Djillali Doumi, lors d'une récente visite sur le site, pour accélérer cette procédure administrative et permettre le démarrage du projet, a-t-on expliqué. Il est fait part, en outre, de la



décision d'engager une étude de réhabilitation de la station intercommunale de transport de la ville de Berrouaghia. L'étude devra déterminer le type de travaux à réaliser dans le cadre de ce projet de réhabilitation en vue de la mise aux normes de cette infrastructure et optimiser sa fonctionnalité, a-t-on indiqué. Le secteur du transport dans la wilaya de Médéa compte 9 gares routières, 14 stations de transport intercommuna-

les, et 41 aires de stationnement urbaines et rurales. Le parc de transport est constitué de 1.418 véhicules (Autobus et taxis), offrant 42.544 places, et un nombre d'opérateurs estimé à 1.048, selon les chiffres fournis par la direction locale du transport.

Khenchela

L'alimentation en eau potable perturbée dans 06 communes

L'alimentation en eau potable (AEP) sera perturbée, jeudi, dans six (6) communes de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de l'Algérienne des eaux (ADE). Un communiqué publié par cette entreprise précise que ces perturbations, dues à l'arrêt de la station de pompage du barrage de Beni Haroun (Mila) en raison de "l'augmentation du taux de turbidité" des eaux du bassin, concernent les communes de Kais, Taouzianet, El Hamma, El Mahmel, Ouled Rechache et Khenchela. Pour faire face à cette situation, un "programme spécial" a été mis en place pour approvisionner les citoyens depuis des puits artésiens et au moyen de citernes.

Accident de la route à Bouira

02 personnes mortes dans une collision

Deux personnes ont trouvé la mort dans un terrible accident de la route, survenu ce samedi, dans la commune de Ain-El-Aloui qui se trouve à quelque 18 km au cardinal ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, selon le lieutenant Youcef Abdat, responsable de la cellule d'information et de la communication au niveau de la Direction de la Protection civile de la wilaya de Bouira. Les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire de la daïra de Ain-Bessam sont intervenus à 14h41, suite à une terrible collision entre un camion semi-remorque poids lourd et une voiture touristique sur la route nationale numéro 25, à quelques encablures de l'entrée de la commune de Ain-El-Aloui. Les dépouilles mortelles des deux victimes ont été transférées vers la morgue de l'hôpital de la ville de Ain-Bessam. Par ailleurs, les éléments de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cette tragédie.

TAIB HOCINE

Intempéries et vents violents

Protection civile: plusieurs interventions effectuées

Selon le lieutenant Youcef Abdat, responsable de la cellule d'information et de communication au niveau de la Direction de la Protection civile de la wilaya de Bouira, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Bouira, épaulés par des éléments de la Direction des Travaux Publics, des éléments des gardes forestiers, des éléments de distribution d'électricité et de gaz ainsi que des équipes d'Algérie Télécom, ont effectué plusieurs interventions à travers les différentes villes de la wilaya de Bouira ; ces interventions sont liées aux intempéries exécrables notamment les vents violents qui continuent de souffler sur plusieurs villes de la wilaya, sans enregistrer de dégâts humains, à l'exception de blessures légères où deux (2) personnes ont vu leur véhicule déporté sur l'autoroute Est-Ouest, à l'entrée de la ville de Kadira au cardinal nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Ces vents violents, atteignant les 120km/h, ont provoqué plusieurs chutes d'arbres notamment dans la ville de Bechloul, obstruant la route nationale numéro 5, dans la commune de Ait-Laaziz, sur le chemin de wilaya numéro 23 dans la ville de Boulerbah, sur la route nationale numéro 5 dans la ville de Bouira à côté de la base de vie de la société chinoise ainsi que dans la cité des 56 logements et la cité des 200 logements sociaux appelés communément cités les Allemands ; dans la commune de Ain Laloui, un arbre de type eucalyptus a endommagé le câble de connexion d'Internet en plus des chutes de poteaux électriques dans la ville de Bouira, dans la cité des 1.100 logements sociaux et la cité des 140 logements sociaux ainsi qu'un poteau électrique à côté du siège de la Cour de justice. D'autre part, il a été enregistré des coupures d'électricité dans les villes de Oued-El-Berdi, Tikboucht, Slim, Haizer ainsi que des effondrements partiels de murs extérieurs dans la cité des 60 logements sociaux dans la ville de Kalous, de même que dans le quartier de Ras-El-Bouira, dans le quartier Dechoune Mohamed, dans le centre-ville de Bouira, l'effondrement du minaret de la mosquée de la ville de El-Hachimia (sud de Bouira) ainsi que la chute de divers objets dont des panneaux publicitaires et des signalisations routières et un abribus. Monsieur Abdat a ajouté que l'ensemble de ces équipes d'intervention sur le terrain ont été placées en état d'alerte afin d'assurer une intervention rapide, tout en garantissant un haut niveau de coordination avec les parties concernées.

TAIB HOCINE

El-Oued

70 enfants bénéficient de consultations et opérations ophtalmologiques

Soixante (70) enfants de la wilaya d'El-Oued ont bénéficié de consultations et interventions chirurgicales ophtalmologiques, dans le cadre d'une campagne médicale initiée par le mouvement associatif, a-t-on appris des organisateurs.

Organisée par l'association caritative «Sawaid El-Ihsane », en coordination avec l'établissement hospitalier d'ophtalmologie d'El-Oued, cette campagne vise à offrir des prestations médicales spécialisées aux enfants atteints de strabisme, a indiqué le responsable de l'initiative, Dr. Said Khelif. Cette campagne médicale, qui a ciblé dans une première phase les enfants scolarisés et sera

ensuite élargie à d'autres catégories sociales, a permis d'effectuer 10 interventions chirurgicales, tandis que les autres enfants ont bénéficié de corrections et d'amélioration visuelles. Les interventions ont été menées, durant trois jours, par l'ophtalmologue, Pr. Sadek Mohamed, avec l'appui d'un staff paramédical de l'hôpital ophtalmologique d'El-Oued. Le programme de cette campagne, pour laquelle ont été mobilisés les moyens humains et matériels nécessaires, a comporté également une session de formation sur la correction du strabisme au profit de plus d'une dizaine d'ophtalmologues de l'établissement hospitalier ophtalmologique d'El-Oued.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Bureau de Maître MEKHLLOUF Omar
Huissier de Justice près le Tribunal de Sidi Ali
Avenue 1er Novembre, Sidi Ali, Mostaganem
Téléphone : 045.45.16.59

Avis D'adjudication Aux Enchères

Suite à la demande de M. le Président du Conseil Populaire Municipal de Hadjadj, nous, Maître MEKHLLOUF Omar – Huissier de Justice auprès du Tribunal de Sidi Ali, Cour de Mostaganem, dont le bureau est situé à l'adresse mentionnée ci-dessus, annonçons un avis d'adjudication portant " la mise en location du marché hebdomadaire et quotidien, incluant la perception des droits d'occupation des emplacements, du stationnement à l'intérieur du marché, des façades extérieures latérales, ainsi que des droits d'abattage au niveau de l'abattoir communal, situés à cite du Martyr Si Hammarid Mostafa, Commune de HADJADJ, pour une durée de trois (03) ans non renouvelables à compter de la signature du contrat. L'adjudication aura lieu le dixieme (10) jour après la première publication de cette annonce dans un journal national, conformément au cahier des charges disponible auprès du bureau de Huissier de justice. Moyennant le paiement d'un montant de : 5 000,00 DA (cinq mille dinars algériens).

N	désignation	Adresse	Superficie	Mise à prix annuelle
01	location du marché hebdomadaire et quotidien, incluant la perception des droits d'occupation des emplacements, du stationnement à l'intérieur du marché, des façades extérieures latérales, ainsi que des droits d'abattage au niveau de l'abattoir communal	Cite du Martyr Si Hammarid Mostafa, HADJADJ	5 800 m ² (cinq mille huit cents mètres carrés).	1 485 000 DA (un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille dinars algériens) par an

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- La demande de participation doit comporter le nom, le prénom, la profession, l'adresse complète, le numéro de téléphone, le fax (le cas échéant).
- Un chèque bancaire visé, récent et ne dépassant pas dix (10) jours, d'un montant de 40 % du mise à prix, au nom de l'huissier de justice.
- Une copie de la carte d'identité nationale du participant.
- Une copie des statuts pour les personnes morales.
- Formulaire de constatation du site dûment signé et visée par le du participant .
- Certificat médical établi par un médecin spécialiste attestant que le participant et son garant jouissent de toutes leurs facultés mentales, datant de moins d'un (01) mois.
- Des Attestations de paiement des cotisations sociales (CASNOS) en cours de validité du participant, datant de moins de trois (03) mois.
- Certificat attestant le règlement ou la non-obligation de paiement des redevances financières auprès du Trésorier intercommunal de Sidi Lakhdar.
- Carte de résidence (daté au moins de 06 mois)
- L'extrait de rôle fiscal du participant valable datant de moins de trois (03) mois. délivre par les service des impôts de la commune de résidence.
- Un extrait de casier judiciaire n°03 original portant la mention « néant » (daté au moins de 03 mois) du participant et de son garant .
- Attestation de capacité de solvabilité délivrée récemment par la banque du participant
- Un certificat de solvabilité bancaire du participant et son garant (RIB + solvabilité de la même banque).
- Copie du registre de commerce autorisant l'activité, (code 611019) le récépissé n'est pas accepté.
- Carte d'identification fiscale du participant et de son garant.
- Notification d'identification émise par l'Office National des Statistiques (Répertoire National des Acteurs Économiques et Sociaux).
- Extrait du rôle fiscal CN20 du participant et de son garant.
- Certificat de bonne conduite (récent) délivré par le Président du Conseil Populaire Communal en exercice de la commune de résidence.
- Le reçu original pour retirer du cahier de charges d'un montant de 5.000,00 DZD.
- Le cahier des charges doit être visé et tamponné sur toutes ses pages, signé et daté par le participant, et égalisé par les services de la commune.

Observation:

- Les dossiers incomplets sont considérés comme annulés.
- Les dossiers doivent obligatoirement être déposés complets, en deux exemplaires : l'original et une copie certifiée conforme, au plus tard à 10h00 le jour de l'adjudication.
- Le dépôt des dossiers et la tenue de la mise aux enchères auront lieu au siège de la commune de Hadjadj (bibliothèque communale), à dix heures (10h00), le dixième (10^e) jour après la date de la première publication du présent avis dans le journal nationale.
- Si cette journée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'adjudication sera reportée au jour de travail suivant.

L'Huissier de Justice
02.02/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدیوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ معيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عمارة د حي الياسمين 2 بنر الجير وهران
الهاتف / الفاكس: 04052.22.22

محضر نشر إعلان عن جلسة بيع عقار بالمزاد العلني في جريدة يومية وطنية على أن يكون البيع باعلى عرض طبقا للمواد 753.751.750,749.748,747 ق ا م ا
أطراف القضية وبطلب من ورثة وارث بكرتي عبد القادر و هم وارث بكرتي مينة، وارث بكرتي مختارية، وارث بكرتي جوهري، وارث بكرتي العالة، وارث بكرتي نبلي السائلكت ب : حي 227 مسكن التركة وهران. ضد السادة : ورثة وارث بكرتي عبد القادر وهم وارث بكرتي مختار، وارث بكرتي بدر الدين، وارث بكرتي بومدين السائلكت ب : 41 تجزئة 91 بلدية التركة وهران. السند التنفيذي : الحكم الصادر عن محكمة السانلة، القسم العقاري 2023/01/05 رقم الجدول 22/05024 رقم الفهرس 21/00132 الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 11 أبريل 2023، وبموجب محضر ايداع قائمة شروط البيع الموعد والمؤشر عليه من طرف رئيس قسم البيع بالمزاد العلني لدى محكمة السانلة، المؤرخ في 05/05/2023، تحت رقم الملف 23/579، بمقتضى أحكام المادتين 749، 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، قلنا بنشر إعلان عن جلسة بيع عقار بالمزاد العلني في جريدة يومية وطنية على أن يكون البيع باعلى عرض الاتي مضمونها: العقار عبارة عن : القطعة الأرضية المعدة للبناء، الحاملة لرقم 41 الكائنة بتجزئة 91 من مخطط المسح بلدية التركة، دائرة وبلدية السانلة، ولاية وهران تقدر مساحتها بـ 400 متر مربع، يحدها شمالا : ملعب، جنوبا الطريق الولائي رقم 74، شرقا : أرض فلاحية، و غربا: مسكن عسكري . السعر الإفتتاحي : حدد قيمة السعر الإفتتاحي للبيع بالمزاد العلني للعقار بموجب السند التنفيذي الممين اعلاه ب : 58.300.000,00 دج ثمانية وخمسون مليون وثلاثمائة ألف دينار جزائري على أن يكون البيع باعلى عرض. المحكمة المختصة في إجراءات البيع بالمزاد العلني: محكمة السانلة . جلسة البيع : حددت بتاريخ 2026/02/26 على الساعة العاشرة صباحا سا 10 و 30 د صباحا. كما ننذر بأنه يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي أو امانة ضبط المحكمة طبقا لنص المادة 748 كم قانون الإجراءات المدنية والإدارية. إثباتا لما تقدم حرجنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة و الساعة المذكورين اعلاه طبقا لتقانون.

المحضر القضائي
02.02.2026

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذ عبيدات محمد موثق بالسانية 05 شارع باهي اعمر – وهران

إعلان عن بيع حق فاصرتان بالمزاد العلني بتاريخ 11 فبراير 2026 على الساعة العاشرة صباحا بمكتب الأستاذ عبيدات محمد سيشرع في بيع حق الفاصرة الطفلة جلايلي خديجة رزان والفاصرة الطفلة جلايلي نور ليليا وذلك طبقا للاذن الصادر عن محكمة العثمانية مجلس قضاء وهران رقم 25/405 بتاريخ 2025/06/29 القاضي بالبيع بالمزاد العلني ليرسو على آخر من أيد لبيع الأجزاء المشاعة المقدرة ب 24/16 جزء من محلات ذات طابع سكني كائنة بوهران، حي أسامة شارع بوكرسى محمد بيكريفي سابقا PUYGREFFIER رقم 09، تتمثل في شقة بالطابق الرابع باب رقم 05 داخل عمارة ذات ملكية مشتركة تحتوي على ثلاثة غرف ومطبخ وحمام ومرحاض ورواقين مساحتها 55.87م².

الموثق
02.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم العقاري
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في القضايا العقارية علنيا ابتدانيا غيابيا: في الشكل : قبول الدعوى . في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن القسم العقاري بتاريخ 15-04-2021 فهرس رقم 21-1749 واعتماد محضر التحقيق المحرر بتاريخ 30-09-2021 وبالنسبة للقضاء بطلان التصرف العرفي المفرغ في محضر الخبرة المحرر من طرف الخبير مولاي محمد بتاريخ 17-02-2019 المنصب على القطعة الأرض الواقعة بدار الرحايلية ببلدية حاسي ماماش ، مساحتها 161.00م². إرجاع الطرفين للحالة التي كانا عليها قبل التعاقف وبالنسبة إلزام المرجع ضده بورحلة مهدي بن يدفع للمرجع ببعائشها على القادر مبلغ مليون وسبعمائة دينار جزائري (1.700.000 دج) ثمن المبيع، مع رفض ما زاد عن ذلك من طلبات لعدم التأسيس. وتحميل الطرفين المصاريف القضائية مناصفة بما فيها الرسم المستحق للدولة المقدر بالمف 1500دينار جزائري. بذا صدر الحكم وأفصح عنه جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالترتيب المذكور أعلاه ولصحته أمضينا اصله نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
02.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدیوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكان مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 0799.74.44.93 /041.38.01.15

إعلان جلسة بيع بالمزاد العلني باعلى عرض الجريدة نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران بناء على طلب الأستاذة : مداح جميلة محامية لدى مجلس قضاء بلدية القاعة في حق ورثة زريعة سعيد بن الطواني وهم ابنتاه: زريعة غز الدين، عزيمة - نكية - نجية - صباح - زويدمة - جميلة - عيدة - ورثة صالح وهم الأرملة بن بلقاسم ريج بنت الحاج و ابنتاه : زريعة عولاني - مختارية - روني - نورا - فتحة بموجب فريضة بتاريخ 2017/04/03 من مكتب الموقلة الأستاذة طراد كريمة و إحقاده وهم : زريعة خيرة - جمال، امين - عن مورثهم زريعة مبارك وزريعة فوزية - تركية - لبلي، فتح الدين - خير الدين - سعيد عن مورثهم زريعة الزهرة وورثة المرحوم بن بلقاسم بويكر بن الحاج أرملة السيدة بوزيد امباركة بنت دراجي في نصيبها بن زوجها المتوفى وورثته ابنتاه : بن بلقاسم علي - ميروك - جمال - العياشي - خديستي - عيروش - زوليفة - حياة - فاطمة الزهراء - لطيفة و عن مورثهم زريعة زائكة ونصيبهم في ميراث ابهم من زوجته بموجب فريضة بتاريخ 2020/09/13 تحت رقم فهرس 20/09421 عن الاستاد بلحدروف بقر محكمة فلاوس والعقار ممتل في : مراب دو واجهة واحدة مقسم إلى جزئين جزء مصصص المحطة الغسيل السيارات و جزء عبارة عن مستودع للسيارات يقع في شارع بوسته حبيب بحي الصديقية . وحدد ثمن الفتحا البيع بمبلغ 72.681.000,00 دج اثنان ومسيون مليون وستمئة وواحد وثمانون ألف دينار في شارع بوسته حبيب بحي الصديقية . وحدد ثمن الفتحا البيع بمبلغ 72.681.000,00 دج اثنان ومسيون مليون وستمئة وواحد وثمانون ألف دينار بصل و الآن البيع باعلى عرض. وعلى من يريد الإطلاع على دفتر الشروط يتصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بال عنوان المذكور أعلاه او بأمانة ضبط محكمة فلاوس.

المحضرة القضائية
02.02.2026

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كلفي
موثق بعين الترك ساحة أول نوفمبر رقم : 02 الطابق الأول
(وهران)، الرمز : 8702
م د ش و م.م ألفي كومياني
رأسمالها: 50.000,00 دج
مقرها الاجتماعي عين الترك، حي النخيل وهران
رقم السجل التجاري 22 ب 31/00-0119091
تعديل قانون أساسي م. د. ش. و م.م

بموجب عقد محرر بمكتبنا في 2026/01/20، مسجل، قرر الشريك الوحيد للمؤسسة ما يلي: لتوسيع الموضوع الاجتماعي للمؤسسة بإضافة الأنشطة التالية: (301.101) تجارة بالجملة للمشروبات غير الكحولية. 301.113 تجارة بالجملة لمنتجات المرتبطة بتغذية الإنسان (301.124) التوزيع بالجملة للمواد الغذائية المدعمة نشاط خاص بالولايات الحدودية (301125) التوزيع بالجملة للمواد الغذائية غير المدعمة نشاط خاص بالولايات الحدودية، (302401) تجارة بالجملة المواد التجميل والتنظيف البدني (311.101) التوزيع بالجملة المواد التنظيف والتطهير الاستهلاكية ذات الطابع الماسم أو التي تشكل خطر من نوع خاص (607.025) إنشاء واستغلال خدمات توفير النفاذ إلى الأنترنت (نشاط منظم)، (607.069) برمجة أنظمة الإعلام الآلي، تغيير المقر الاجتماعي للمؤسسة من : عين الترك ، حي النخيل (وهران) إلى : بوسفر، شارع بدون اسم رقم 145 المحل رقم 01 قرية فلاوس وهران. تعيين مسير ثاني غير شريك أجير عين السيد نسيم قدوج مسير ثاني غير شريك أجير وعليه تعال المواد الثانية والرابعة والخامسة عشر من القانون الأساسي والباقي بدون تغيير.

لنشر الموثق
02.02.2026

مكتب الأستاذ عبيدات محمد الموثق بالسانيا 05 شارع باهي اعمر وهران- رمز 2475 تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 2026/01/26 الذي سيسجل بصفة قانونية، تم تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة ذا ميني فيلاج تي أم في (مقرها الاجتماعي كانن بحي الياسمين ، المجمع السكني 128 مسكن ، عمارة F ، حصة رقم 01 ، بلدية بنر الجير ، ولاية وهران، حصة (100.000.00 دج) مدتها 99 سنة، موضوعها 605019 : استغلال قاعة ألعاب ، عينت السيدة يعيش شهنياز مسيرة للمؤسسة. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري

الموثق
02.02.2026

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذة مامون حنان 3486
25شارع الدكتور بن زرجب - وهران
القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد المسماة : "تي بي ميطل"

بمقتضى عقد مؤرخ في 01 فيفري 2026 ، مسجل بصورة قانونية ، تم تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد المسماة : "تي بي ميطل" من قبل السيد حاج الطيب نصر الله ، يتمثل موضوعها في: (308.007): تجارة بالجملة للتجهيزات الحساسة الخاصة بالروية غير المجهزة بقدرات الليلية نشاط منظم -(310.004) : تجارة بالجملة للمعادن (310.005) تجارة بالجملة للحديد القديم ، المعادن، الشقق، بقايا الزجاج والتسبيب - (310.009) تجارة بالجملة للمعدات ، الماكينات ، المواد الأولية، قطع الغيار والوفاق الموجهة لصنع وتحويل المعادن ، رأسمالها 1.000.000 دج مقسم إلى 1000 حصة اجتماعية قيمتها 1000 دج ، مدتها 99 سنة، الكائن مقرها بتجزئة 209 ، القطعة رقم 127، مجموعة الملكية رقم 145 قسم 14 يطل على شارع E ، يقع بالطابق الأرضي الحصة رقم 02 بلدية سيدي الشحمي، دائرة السانلة بولاية وهران وعين السيد حاج الطيب نصر الله كمسير للشركة لمدة غير محدودة. تقدم المعارضةات إلى مكتب التوثيق المذكور أعلاه خلال المواعيد المحددة قانونيا.

للإعلام /الموثقة
02.02.2026

لهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدانيا، حضوريا في الشكل: قبول الدعوى . في الموضوع : إستبدال المسمى عمور طيب عبد الغالي كمقدم على المحجور عليه عومر طيب المولود بتاريخ 30 جويلية 1962 ببنيرات ابن الحاج وبشيخ فاطمة و تعيين والدته المدعية بشيخ فاطمة مقدما عليه من تاريخ النطق بالحكم لعاية زوال أسباب الحجر أو صدور حكم مخالف لتفسير شؤونه الإدارية والقيام مكانه بالتصرفات المالية مع التأثير بوقوع الحجر على هامش شهادة ميلاد المعني في سجلات الحالة المدنية لبلدية مكان ميلاده بسعي من النيابة العامة و الأمر بنشر الحكم الحالي بوسيلة إعلام وطنية مكتوبة. تحميل المدعية المصاريف القضائية المقدرة بأربمانية وخمسون دينارا جزائريا (450 دج) . بذا صدر هذا الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والساعة المذكورين أعلاه وأمض من طرفنا نحن الرئيس (ة) أمين(ة)

الرئيس/ أمين الضبط
02.02.2026

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Il n'a pas joué une minute depuis son retour de la CAN

Boudaoui, quel avenir à Nice ?

Par Rachid B.

Pour la quatrième fois de suite, le milieu de terrain international Hichem Boudaoui s'est retrouvé écarté du groupe niçois par l'entraîneur Claud Puel. Le constat est, d'ailleurs, on ne peut plus clair: Depuis son retour du Maroc au lendemain de l'élimination de l'Algérie en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, Hichem Boudaoui ne compte aucune minute en temps de jeu. Pourtant, son équipe a déjà disputé quatre rencontres officielles: deux en championnat de France, à Toulouse puis à Nantes ainsi que deux en Ligue Europa face aux Néerlandais du Go Ahead Eagles puis, ce jeudi en Bulgarie face à Ludogorets. Mais si son absence dans la ville rose aurait pu jouer en son avantage puisque son équipe avait perdu sur un score lourd (5-1), la belle victoire sans lui à Nantes a confirmé une mise à l'écart qui ne dit pas encore son nom. D'autant plus qu'entre-temps, les Niçois avaient reçu et battu Go Ahead dans un match pratiquement sans enjeu en compétition européenne. La réaction de l'entraîneur niçois Claude Puel à l'issue ainsi qu'au lendemain de l'éclatante victoire à la Beaujoire pourraient, d'ailleurs, confirmer la donne, en raison notamment des éloges faits à ceux qui ont été alignés dans l'entrejeu mais aussi eu fait que le nom de l'international algérien n'a même pas été prononcé une seule fois par le patron technique des Aiglons, notamment lorsqu'il a été question des éléments absents. Bien au contraire, Puel était particulièrement satisfait et ne l'a aucunement caché. «On a fait notre meilleure mi-temps depuis mon arrivée, que ce soit au niveau du jeu, à la perte du ballon, du travail défensif, dans le remplacement, le pressing qu'on a essayé d'exécuter sur toutes les positions. C'était vraiment intéressant dans le rendu» a-t-il, en effet, lancé à ce propos, avant d'enfoncer l'ancien du Paradou sans toutefois le nommer, en évoquant son concurrent dans l'entrejeu et les raisons qui l'ont incité, depuis la défaite à Toulouse, à faire «ce» choix du tandem Abdul Samed – Vanhoutte. «Ce que j'ai voulu retrouver avec



ce milieu-là ? De la solidité pour établir des bases. Je pense que les deux (Abdul Samed et Vanhoutte) ont fait le boulot. De temps en temps, on a perdu quelques ballons, parce qu'on a un peu subi. Ils avaient pas mal de temps de jeu dans les jambes sur ces deux jours et demi. Il y a eux, et il y avait la défense qui a été très intéressante également. Ils ont essayé de nous pilonner systématiquement. J'ai bien aimé, il faut qu'ils continuent les progrès pour nos deux axiaux. Ce sont des gamins. Ils sont à l'écoute, ils corrigent» a-t-il affirmé à ce propos.

Puel lui préfère des stagiaires

Avant d'enchaîner: «Quand on se rappelle du match de Toulouse, où on a pris des buts sur des fautes bêtes de placement ou d'intervention, je pense qu'ils ont montré aujourd'hui qu'ils étaient en capacité, et d'écoute et de réaction, et de délivrer un très bon match. C'est bien pour eux, c'est bien pour l'équipe. L'ensemble est resté très cohérent. Jonathan (Clauss) a fait son match, comme d'habitude. Ali (Abdi) a fait un match très solide aussi, défensivement. Melvin (Bard) avait très bien débuté,

mais il est en délicatesse avec son pubis et c'est Ali qui prend la suite. C'est un groupe qui répond à l'unisson. Ça, il faut le travailler, le perdurer. C'est pour ça que je dis que ce n'est qu'une étape, un intermède, un éternel recommencement». Une «interprétation tactique» et une projection sur le court terme qui ne laisse aucun doute sur le sort réservé à Hichem Boudaoui. L'enfant de Béchar a désormais jusqu'au 2 février, soit demain, date de la clôture du marché hivernal des transferts pour trouver un nouveau club et ne pas prendre le risque de cautionner un tel déclassement qui pourrait lui coûter sa place en sélection nationale. A un an et demi de la fin de son contrat avec l'OGCN, il semble bien que ce soit la fin de cette idylle entamée en 2019, année de son sacre en Coupe d'Afrique des Nations avec les Verts de Djamel Belmadi. D'autant plus que, signe qui ne trompe pas, son entraîneur à Nice, Claude Puel avait pris la décision de considérablement rajeunir son groupe pour l'ultime déplacement continental de la saison, jeudi et préféré terminer ce match face à Ludogorets Razgrad avec une moyenne d'âge de 20,6 ans que de faire appel à l'international algérien !

Ligue des champions africaine

La JS Kabylie perd chez l'AS FAR

La JS Kabylie s'est inclinée (1-0, mi-temps 0-0) chez l'AS FAR, en match disputé samedi soir, pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football (Groupe B). Une grosse déception pour les Jaunes et Verts, qui auraient pu prétendre à un meilleur résultat, n'était le manque de réussite, car avant l'ouverture du score, ils s'étaient procurés plusieurs occasions nettes de scorer, mais sans parvenir à les concrétiser. Les meilleures d'entre elles ont probablement été celles de Hamidi et Messaoudi, au début de la deuxième mi-temps, mais là encore, la réussite n'était pas au rendez-vous. Dans l'autre match de ce groupe, disputé

un peu plus tôt dans l'après-midi, les Young Africans de Tanzanie s'étaient neutralisés à domicile avec les Egyptiens d'Al Ahly SC (1-1). Un résultat qui permet aux Pharaons de rester seuls en tête de ce groupe, avec huit points, devant les Young Africans et les FAR, ex-aequo à la deuxième place avec cinq points pour chaque club, au moment où la JSK ferme la marche, avec seulement deux unités au compteur. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le MC Alger, jouera dimanche soir, à partir de 20h00, en déplacement chez les Congolais du St-Eloi Lupopo. Le Doyen occupe actuellement la dernière place au classement du Groupe (C), avec un seul point au compteur, et sera donc dans l'obli-

gation de réussir un bon résultat en République Démocratique du Congo, pour préserver ses chances de qualification. Lors de la prochaine journée (la 5e), prévue entre le 6 et le 8 février, la JSK accueillera les Egyptiens d'Al Ahly SC, alors que l'AS FAR se déplacera en Tanzanie, pour y défier l'équipe locale des Young Africans. De son côté, le MCA recevra les Soudanais d'Al Hilal, alors que les Sud-africains du Mamelodi Sundowns se déplaceront en RDC, pour y défier le St-Eloi Lupopo. A l'issue de la sixième et dernière journée de cette phase de poules, prévue la mi-février prochain, les deux premiers au classement de chaque groupe seront directement qualifiés en quarts de finale.

USM Alger

Le contrat de l'attaquant Bousseliou résilié à l'amiable

L'USM Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé vendredi avoir procédé à une résiliation à l'amiable du contrat qui le liait à son désormais ex-attaquant, Khaled Bousseliou, dont le rendement avait considérablement baissé au cours des deux dernières saisons. Durant les deux dernières saisons, Bousseliou avait perdu son statut de titulaire avec pratiquement l'ensemble des entraîneurs qui se sont succédés à la barre technique des Rouge et Noir au cours de ladite période. La décision a été prise jeudi soir, lors d'une réunion avec le Directeur administratif du club et après laquelle les deux parties sont parvenues à un terrain d'entente pour se séparer à l'amiable. A son arrivée à l'USMA, il y a trois ans et demi, Bousseliou était titulaire indiscutable et avait étroitement contribué au gain de trois titres majeurs: une Coupe d'Algérie, une Coupe de la Confédération africaine et une Supercoupe d'Afrique. Mais son rendement a commencé à baisser progressivement au cours des mois qui ont suivi, perdant peu à peu son statut de titulaire, jusqu'à ne plus entrer dans les choix techniques de ses entraîneurs.

Olympique Akbou

Guerbi entraîneur par intérim jusqu'à la fin de la saison

L'Olympique Akbou, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé ce vendredi la nomination du technicien Kamel Guerbi, en tant qu'entraîneur par intérim, jusqu'à la fin de la saison 2025-2026, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. «Une nomination qui s'inscrit dans une volonté de maintenir la dynamique du groupe et de préparer les prochaines échéances dans les meilleures conditions», précise la même source. L'arrivée de Kamel Guerbi intervient cinq jours après le limogeage de l'entraîneur Lotfi Amrouche, en raison d'une «régression dans les résultats techniques» au cours des dernières semaines. Guerbi aura la mission de redresser la barre et stopper l'hémorragie, puisque l'équipe reste sur une mauvaise série de cinq matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. Après 16 matchs joués en championnat, l'O.Akbou occupe la 5e place au tableau, en compagnie du MC Oran, du CS Constantine, de la JS Kabylie, et du MB Rouissat avec 23 points chacun.

CAN 2026 de Handball

Les Verts terminent au pied du podium

La sélection nationale de handball s'est contentée de la quatrième place au Championnat d'Afrique des nations (CAN 2026) après avoir été battue par le Cap Vert (23-29), ce samedi à Kigali (Rwanda), en match de classement pour les 3e et 4e places. Vice-champion d'Afrique, le Sept national rate le podium, certes, néanmoins, il repart avec le billet de la qualification pour le Mondial 2027, prévu du 13 au 31 janvier en Allemagne, et ce, après avoir réussi à atteindre le dernier carré. Outre l'Algérie, le continent noir sera représenté également par l'Egypte, la Tunisie, le Cap Vert et l'Angola. Concernant le vainqueur de cette 27e édition de la CAN, le titre continental est revenu, sans surprise, à l'Egypte. Intouchables et injouables depuis l'entame de la compétition, les Pharaons ont réalisé une nouvelle démonstration de force en surclassant la Tunisie dans une finale remportée, haut la main, sur le score sans appel de 37 à 24.

الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران
صديقية ايسطو القطعة رقم 53 تعاونية العقارية المناخ وهران
نشر مستخرج قائمة شروط بيع عقار بالمزاد العلني
المادة 748 من قانون الاجراءات المدنية و الادارية

نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، مجلس قضاء وهران الكائن مكتبه ب : حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران ، الموقع أدناه، بناءا على طلب السيد كريد مراد. العنوان: 15 شارع خلف الله وهران. وبناءا على احكام المواد 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على محضر ايداع قائمة شروط البيع المحررة من قبلنا و المودعة لدى امانة ضبط محكمة العثمانية بتاريخ 2025/11/17 قمنا ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى امانة ضبط محكمة العثمانية لبيع العقار المملوك للسيد غراس محمد والمتمثل في المتمثلة ⅓ في اشباع العقار الذي سيباع في المزاد العلني هو العبارة عن حقوق عقارية المملوكة للمدين غراس محمد المتمثلة في النصف ⅓ في الضياع الكائن في الشياح ازيد رقم 10 الحمري وهران تتمثل في مساحتها تقدر ب 1000.00م². وحدودها كمايلي من الجهة الاولى شارع ايزيدي ميلود ومن ثلاثة جهات عقارات مبنية 3/2 تعيين البناء هي ناية كاملة الاتجاز 100 بالمائة. المساحة المبنية تقدر ب 333.00م². الطابق الارضي مساحته المبنية 100م² يحتوي على مدخل مع بهو محل او مراب مع خلفي قاعة الجلوس قفص الدرج الطابق الأول مساحته مبنية 93م² يحتوي على رواق قاعة الجلوس 02 غرف، حمام مع مرحاض و قفص الدرج . الطابق الثاني مساحته المبنية تساوي 93م² يحتوي على رواق قاع الجلوس 02 غرف حمام مع مرحاض و قفص الدرج. الطابق الثالث مساحته المبنية تساوي 47م² يحتوي على سطح سهل البلوغ فيه بناء مغطى يحتوي على غرف و قفص الدرج . وذلك بالتأمين الاساسي الذي يبذل به البيع بالمزاد العلني ب 32.800.00 دج اثنان وثلاثون مليون وثمانمائة ألف دينار جزائري لاستقاء مبلغ الدين المقر ب 8.000.000.00 دج وهذا استنادا الى الخبرة القضائية المنجزة من قبل الخبير الاستاذ قدار احمد المختص في الهندسة المعمارية و المودعة امام كتابة محكمة العثمانية بتاريخ 2025/10/27 تحت رقم 2025/398. السند التنفيذي الحكم الصادر من محكمة العثمانية قسم الجنج بتاريخ 2024/05/20 تحت رقم الفهرس 01980/24 الجنول رقم 24/01144 الممهور بالصيغة التنفيذي بتاريخ 2024/12/22. واعلمناه ان جلسة الاعتراضات حددت ليوم 2026/02/04 على الساعة 10.00 صباحا امام القاضي المكلف بالبيع لدى محكمة العثمانية للتعار حددت ليوم 2026/03/08 على الساعة 10.00 صباحا امام القاضي المكلف بالبيع لدى محكمة العثمانية . وانذرنا المبلغ له بالاطلاع على قائمة شروط البيع للعقار المشار اليه اعلانه من اجل ايداع الملاحظات الاعتراضات المحتملة بتطبيق عريضة الى رئيس المحكمة المختصة بثلاثة ايام قبل جلسة الاعتراضات على الاقل والا سقط حقه في التمسك بها طبقا للمادة 742 من قانون الاجراءات المدنية والادارية. ولكي لا يجهل ما تقدم . اثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر وبلغ بالتاريخ المبين اعلانه طبقا للقانون.

المحضر القضائي
02.02.2026

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: مولاي علي بوزيان
الموثق بوهران رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
تغيير الموضوع الاجتماعي للفرع الثانوي
للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة "واست سلايمة"
رأسمالها الاجتماعي: 10.000.000 دج
مقرها الاجتماعي: بلدية طافراوي مجموعة ملكية رقم 27 قسم 01 القطعة رقم A وهران
السجل التجاري رقم 23 ب 1124797 - 31/00 المؤرخ في 2024/06/10
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار اليه اعلانه بتاريخ 2026/02/01،
المسجل بصفة قانونية، قرر الشريكين تعديل الموضوع الاجتماعي للفرع الثانوي للشركة
الكائن بدائرة وادي تليلات بلدية طافراوي، المكان المسمى "حمو علي"، قسم: 01
مجموعة ملكية رقم 25 (وهران)، عن طريق: 01- حذف الأنشطة التالية: (503.207)
تجارة بالتجزئة للمعادن المواد المعدنية والحديدية. (513.204) تجارة بالتجزئة
للتجهيزات والماكينات القديمة. (513.206) تجارة بالتجزئة لمختلف المنتجات القديمة.
(619.102) جمع النفايات الهامدة. (619.103) جمع النفايات الخاصة (نشاط منظم).
02- استبدال الأنشطة المحذوفة بالنشاط التالي: (107.608) صناعة منتجات تغذية
الحيوانات. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران.
للنشر / موثق
02.02.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Conviendrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي مكتب الأستاذ مغيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقية قنور إقامة أحلام عسادة دحي الياسمين بئر الجير وهران/الهاتف / الفاكس : 04052.22.22
محضر نشر إعلان عن جلسة بيع عقار بالمزاد العلني
في جريدة يومية وطنية على أن يكون البيع باعلى عرض
طبقا للمواد 753.751.750.749.748.747 في 1 م

أطراف القضية : يطلب من شركة المساهمة المصرف السلام الجزائر SPA AL SALAM BANK ALGERIA " ممثلة من قبل مديرها الكائن مقرها الاجتماعي : شارع احمد واثك مجموعة ملكية رقم 233 قسم 03، بلدية دالي براهم ولاية الجزائر الدائنة طلبية البيع : ضد : الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش د م "م ح ر ا ر ب " SARL ETTRB الممثلة بواسطة مسيرها، الكائن مقرها ب : الدائرة الحضريّة للثقة المنطقة السكنية ZHUN قاريدى 2 مطقة ف بصفتها المدينة الأصلية و الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش د م بحياتي هذا SARL HAYATI HOUNA ممثلة من قبل مسيرها، الكائن مقرها بلدية يوفافطيس القسم 11 مجموعة ملكية 102 سابقا 69 القطعة رقم 01 وهران بصفتها الكلبي العتيق للمدين ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش د م "م ح ر ا ر ب SARL ETTRB " السند التنفيذي عقد رهن قانوني محرر من قبل الأستاذ محمد الصالح خنكري الموثق بتاريخ 07/08/2019 تحت رقم الفهرس 2019/1336 الممهور بالصيغة التنفيذية، مشهر بالمحافظة العقارية بواد تليلات بتاريخ 10/10/2019 مجلد 02 رقم 93 وجنول قيد رهن قانوني عقاري من الدرجة الأولى للنادة شركة المساهمة مصرف السلام الجزائر المشهر بالمحافظة العقارية بواد تليلات بتاريخ 10/10/2019 مجلد 02 رقم 93، وبناءا على محضر توقيع الدين محرر وصاصر عن خلية التحصيل الوادي والجيري مصرف السلام الجزائر بتاريخ 13/06/2022 تحت رقم المرجع 2022/458، وبموجب محضر ايداع قائمة شروط البيع المودع والمؤشر عليه من طرف رئيس قسم البيع بالمزاد العلني لدى محكمة العثمانية، المؤرخ في 25/04/21، بمقتضى احكام المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية، قمنا بنشر الإعلان عن جلسة البيع الثانية في جريدة يومية وطنية على أن يكون البيع باعلى عرض الأني مضمونها: العقار عبارة عن حسب العقد : القطعة الأرضية ذات طابع فلاحي، تبلغ مساحتها هكتارين وستة وتسعين ار وثلاثين سنتيوار (02 هـ و 96 ار و 30 سا) تحمل رقم ايلو 102 القسم 11- حاليا : القسم 11 مجموعة ملكية رقم 102 سابقا 69 حسب الدفتر العقاري يحمل رقم 2009/80، المشهر بالمحافظة العقارية بالسانية بتاريخ 16 سبتمبر 2009. ايداع رقم 25 خذانة رقم 391، رسوم اشهر (1000,00 دج) المستقلة من : أولا : قطعة أرض فلاحية تحمل رقم 05 القسم 11 الجزء 65 الوضع الحديث للقطعة تبلغ مساحتها تسعة وعشرون هكتار تسعة ار وسبعة وثمانون سنتيوار (29 هـ 87 و 29 سا) . ثانيا : قطعة أرض فلاحية تحمل رقم 10 القسم 08 الجزء 63 (الوضع الحديث للقطعة) تبلغ مساحتها هكتارين خمسة وعشرون ار وثمانية واربعين سنتيوار (25 هـ 48 و 25 سا). ثلث مقلع من قطعة فلاحية موجودة بدوار توميتات عرش غراية بلدية سان لويوب سابقا (حاليا بلدية يوفافطيس) ولاية وهران المسماة ارض ومباني المسماة الفرش EL FEURCH بالتمكن المسمى بلاد دار ملكية تحمل رقم (446) الوضع القديم للقطعة) من المخطط مساحتها 91 هـ 39 ار و 80 هـ الحدود : شمالا : 13 مستقيم يشكّلون حدود للنسبة رقم 423 - شمال الشرقي القديم سان لوي - سبق تشكلت حدود من الحصة 406 شرقا : مستقيمات مع الحصة رقم 403 و طريق متحد مع الحصة رقم 406 - 447 - 447 - ثلاث مستقيمات متحدة مع الحصة رقم 445 و أخيرا - مع مستقيم آخر والطريق الجديد سان لوي سبق تشكلت حدود من الحصة 444 - جنوبا : 05 مستقيمات متحدة مع الحصة رقم 438 و 441 عن الطريق متحد مع 3 مستقيمات والطريق الجديد سان لوي سبق تشكلت حدود من الحصة 425 و 428، حسب الخيرة : القطعة الأرضية ذات الطابع الفلاحي الكائن مقرها بلدية يوفافطيس البالغ مساحتها 02 هكتار، 96 ار و 30 سا، قسم 11 مجموعة ملكية رقم 102 القطعة رقم 01 وهران، والذي يقع على حافة الطريق الوطني رقم 13 الرابط بين واد تليلات وأرزوي على بعد 05 كيلومتر في جنوب بلدية يوفافطيس، و هي عبارة عن أرض فلاحية منقسمة إلى جزئين، الجزء الأول عبارة عن أرض مساحتها 10.635.00م²، أي واحد (01) هكتار وستة (06) ار وخمسة وثلاثون (35) سا، مأهولة منها مساحة تقدر ب 9.425.00م²، مضافة بسياج طوله 400 متر مشيد عليها بلدية تستعمل كمذبح للتواجن مساحتها مستمالة متر مربع 600م²، وجهزة حراسة مساحتها 16م². أما الجزء الثاني يقع شرق الجزء الأول، و هي عبارة عن أرض فلاحية بها حوالي 200 شجرة زيتون قبيلة المرودود محاطة بسياج سكني طوله 555 متر و مساحتها هي المتبقية ناقص مساحة الممر. حيث ياصل هذا الأخير بين الجزئين و مساحة تقدر ب 4650م² . وحدودها الاجمالية كما جاءت في اجراء الهندسة الخيرة في 05 شوال 13 - شمالا : 13 - مستقيمات يشكّلون حدود للنسبة رقم 423 - الشمال الشرقي : الطريق القديم سان لوي سبق تشكلت حدود مع الحصة رقم 406 - شرقا : مستقيمات مع الحصة رقم 403 وطريق متحد مع الحصة رقم 406 و 447 - ثلاث مستقيمات متحدة مع الحصة رقم 445 و أخيرا مع مستقيم آخر والطريق الجديد سان لوي سبق تشكلت حدود من الحصة 444. جنوبا : 05 مستقيمات متحدة مع الحصة رقم 438 و 441، السعر الاشتباكي : حدد قيمة السعر الاشتباكي للبيع بالمزاد العلني لتقدر مبلغ 95.400.000.00 دج خمسة وتسعون مليون و اربعمائة ألف دينار جزائري . بموجب الخيرة المنجزة من قبل الخبير الأستاذ الغزالي كريم و المودعة لدى امانة ضبط المحكمة بتاريخ 2023/11/06 تحت رقم 2023/93. لئيم انقضاء العشر (10%) ليصبح مبلغ البيع في حدود 85.860.000.00 دج و ليكون البيع باعلى عرض في الجلسة المحددة. وبموجب الامر بتحديد تاريخ ومكان جلسة البيع بالمزاد العلني الصادر عن رئيس محكمة واد تليلات بتاريخ 2025/07/14 تحت رقم الترتيب 2025/0005. المحكمة المختصة في إجراءات البيع بالمزاد العلني : محكمة واد تليلات، جلسة البيع بالمزاد العلني : حددت بتاريخ 2026/03/01 على الساعة 13:00 سا، ولكي لا يجهل ما تقدم و اثباتا لذلك بلغنا وتعلمنا ذكر اعلانه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي
02.02.2026

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefourdalgerie.dz



La colline s'est écroulée en RDC

Près de 200 morts lors d'un éboulement sur un site minier



Près de 200 personnes ont perdu la vie dans un éboulement dans l'est de la République du Congo (RDC), sur l'important site minier de Rubaya contrôlé par le M23, a indiqué vendredi l'agence Reuters, sur base de la déclaration d'un porte-parole du groupe armé antigouvernemental. La cité minière de Rubaya, qui produit 15% à 30% du coltan mondial, est tombée aux mains du M23 en avril 2024. Ravagé par les conflits depuis 30 ans, l'est de la RDC détiendrait entre 60% et 80% des réserves mondiales de ce minerai dont est issu le

tantale, essentiel à la fabrication des équipements électroniques modernes. Le site abritant des mineurs artisanaux est situé à environ 70 km à l'ouest de la grande ville de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu et également sous contrôle M23 depuis janvier 2025. Selon les premières informations, un pan de colline de la zone minière, qui s'étend sur quelques dizaines de km2, s'est détaché mercredi après-midi. Un autre glissement de terrain est survenu jeudi matin. "La colline s'est écroulée et a tué les gens", a déclaré à l'AFP Eras-

ton Bahati Musanga, gouverneur de la province orientale du Nord-Kivu nommé par le M23, présent sur place. "Il y a certains corps qui ont été retrouvés", a-t-il poursuivi sans donner de chiffre mais en évoquant un nombre possiblement élevé de morts. L'AFP n'a pas été en mesure de confirmer vendredi soir un bilan avec des sources indépendantes. "Il y a eu la pluie, l'éboulement s'en est suivi et a emporté les gens. Certains ont été engloutis et d'autres sont toujours dans les puits", a décrit Franck Bolingo, un mineur artisanal interrogé sur place par l'AFP.

Turquie

Un tragique accident de bus fait huit morts et 26 blessés dans le sud du pays

Un dimanche tragique en Turquie. Dans le sud du pays, huit personnes ont été tuées et 26 autres blessées dans un accident de bus à Antalya, grande ville touristique, a annoncé dimanche le gouverneur d'Antalya. « Les blessés ont été transportés dans les hôpitaux de la région », a déclaré le gouverneur Hulusi Sahin, sans préciser s'il y avait des ressortissants étrangers parmi les victimes. Certains blessés sont dans un état grave, a-t-il ajouté. Transportant 34 passagers de Tekirdag (ouest) vers Antalya, l'autocar s'est renversé diman-



che matin à 10h20 au bord de l'autoroute devenue glissante à cause de la pluie, a précisé le gouverneur. « Il y avait également du brouillard. C'est un carrefour où il ne fallait pas rouler vite, or il semble que

le bus s'y soit engagé à vive allure », a affirmé Hulusi Sahin. Station balnéaire située au bord de la Méditerranée, Antalya accueille de nombreux touristes locaux et étrangers durant toute l'année.

Afrique du Sud

Un réseau d'escroquerie estimé à plus de 50 millions d'euros démantelé par la police

En Australie, au Royaume-Uni ou encore aux Etats-Unis, déjà 43 victimes ont pu être identifiées par la police sud-africaine, appuyée par Interpol. Selon le porte-parole des Hawks - unité d'élite de la police sud-africaine - ce réseau criminel changeait régulièrement de QG, raison pour laquelle cette perquisition intervient plus de deux ans après le début de cette vaste enquête. C'est donc cette semai-

ne qu'un centre d'appel, au nord de Johannesburg, est finalement perquisitionné. Selon les salariés d'entreprises voisines, le train de vie des employés de ce centre d'appel était pour le moins intrigant, avec de nombreuses voitures de luxe garées sur le parking. On sait désormais que l'escroquerie avoisinerait le milliard de rands sud-africains (plus de cinquante millions d'euros). Les criminels auraient contacté de

nombreux investisseurs débutants pour leur proposer de petits investissements d'abord, puis les auraient ensuite incité à placer de plus grosses sommes d'argent en promettant des rendements spectaculaires. Les suspects sont déjà passés par la case tribunal, mercredi 28 janvier, mais l'État a choisi de repousser l'audience à la semaine prochaine, pour avoir le temps d'analyser les différentes preuves.

Anderlecht

Un ado de 15 ans immolé par le feu, trois mineurs interpellés

Un adolescent de 15 ans a été immolé par le feu, vendredi en début de soirée, le long du canal à Anderlecht, rapporte Sudinfo. Selon la presse, les jours de la victime sont en danger. Trois mineurs ont été interpellés. Les faits ont eu lieu vendredi soir, aux alentours de 18h45. Immolée par le feu, la victime s'est jetée dans le canal pour éteindre les flammes, relate Sudinfo. Gravement brûlée, elle a été transportée à l'hôpital militaire de Neder-Over-Heembeek. Ses jours sont en danger. La police lance un appel à témoins après un assassinat à Saint-Josse-ten-Noode. Les trois mineurs ont été interpellés. Le mobile de l'agression n'est pas encore connu. Il pourrait s'agir d'un règlement de comptes lié au trafic de drogues.

Le chauffeur fait un malaise

Un bus de la Stib s'encastre dans un mur

Un bus de la Stib s'est encastré samedi matin dans un mur du cimetière de la commune bruxelloise d'Ixelles. Le chauffeur a fait un malaise, a rapporté la Société des transports intercommunaux de Bruxelles, confirmant une information publiée par Het Nieuwsblad. L'incident s'est produit vers 8h00. Le chauffeur a été pris d'un malaise pour une raison inconnue. Il a été transporté à l'hôpital après l'incident, ainsi qu'un agent de la Stib, qui se trouvait également à bord du véhicule. Aucun autre passager n'était à bord, le bus n'étant pas encore en service. Le mur du cimetière a été endommagé. La circulation des bus a été brièvement déviée, mais a depuis repris normalement.

Alpe d'Huez (Isère)

Une septuagénaire meurt écrasée par une déneigeuse

Un accident mortel s'est produit dans la station de ski de l'Alpe d'Huez, en Isère. Selon France 3, une piétonne de 70 ans a été percutée par une déneigeuse. L'accident est survenu dans le centre de la station dans des circonstances qui sont soumises à enquête. Selon les premiers éléments, un véhicule de déneigement d'une société privée, prestataire pour la ville, effectuait une marche arrière au moment du drame. Dans sa manœuvre, le conducteur n'a pas vu la victime, qui se trouvait dans un angle mort, et l'a percutée. La femme de 70 ans, qui a été écrasée par l'engin, est décédée sur place selon nos confrères. Une enquête a donc été ouverte par le parquet de Grenoble et les investigations ont été confiées aux gendarmes de la brigade de Bourg d'Oisans.

Centre-ville de Mios (Gironde)

Une tornade ravage plusieurs rues

La commune de Mios, située dans le Bassin d'Arcachon, en Gironde, a été touchée par une tornade selon la mairie qui, sur sa page Facebook, annonce l'activation du plan de sauvegarde. « Suite au passage d'une tornade en centre-ville, la Ville de Mios déclenche son Plan d'Urgence Communal afin d'accompagner au mieux les habitants touchés », écrit la mairie sur le réseau social. Selon Ici, ce sont environ 300 maisons qui ont été touchées de manière plus ou moins importante. Ce violent coup de vent a touché « trois quartiers de Mios », dont le centre-ville, « sans faire de blessé » sur une « bande de 3 km de long sur 400 mètres de large », a précisé à l'AFP le capitaine Nicolas Braz, porte-parole des pompiers de Gironde. La tornade a endommagé sur son passage de nombreuses toitures, déraciné des arbres et emporté divers objets. Le phénomène est allé très vite comme le montre une vidéo tournée par une habitante et reprise par le compte X de Météo Express. Plus d'une centaine de pompiers sont sur place pour sécuriser les éléments risquant de chuter, dégager les arbres tombés. Selon nos confrères, plusieurs voies de l'autoroute A63 sont fermées au niveau de Salles après la chute d'arbres sur la chaussée. Malgré la violence du phénomène et l'étendue des dégâts, aucun blessé n'était à déplorer selon la mairie.



2

05h50 TFou
06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Un meurtre pour un meurtre
16h00 Où es-tu maman ?
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
21h00 C'est Canteloup
21h10 La belle et le boulanger
22h05 La belle et le boulanger
23h15 New York Unité Spéciale
01h30 Programmes de la nuit



3

06h34 Hot Ones
07h10 En aparté
07h42 Hot Ones
08h16 L'arnaqueur de Paris: Mensonges et gastronomie
09h46 L'hebd'Hollywood
10h00 The Alto Knights
11h58 La boîte à questions
12h03 En aparté
12h35 Clique
13h29 13 jours, 13 nuits
15h18 5 septembre
16h51 Hot Ones
17h30 Délocalisés
18h54 La boîte à questions
18h59 En aparté
19h35 Clique
20h33 En aparté
21h09 B.R.I
21h58 B. R. I.
22h49 Hot Ones
23h24 Clique
00h28 Sinners
02h42 37 : l'ombre et la proie
04h13 L'hebd'Hollywood



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Télésop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 L'amour est dans le pré
22h05 L'amour est dans le pré
22h55 L'amour vu du pré
23h45 Et si on se rencontrait ?
00h25 Enquête exclusive
01h50 Enquête exclusive
03h00 Programmes de la nuit

12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h10 Affaire conclue : la vie des objets
16h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h05 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h52 Image du jour sports
20h55 Basique, l'essentiel de la musique
21h10 Coeurs Noirs
22h00 Coeurs Noirs
22h50 Concordia
23h35 Concordia
00h20 L'école de la vie
01h10 L'école de la vie
11h20 Flavie en France
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
17h25 Duels en familles
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h15 Météo régionale
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Illusions perdues
23h40 Journal Météo Climat
23h45 Les guerriers du Pacifique, nés pour le rugby
00h10 Meurtres en eaux troubles
01h40 Journal Météo Climat
01h45 Des racines et des ailes
03h40 Les fées anti-gaspi, en Provence verte
09h55 Les armes secrètes de Poutine
10h45 Les armes secrètes de Poutine
11h40 Aventures hispaniques
12h35 Des volcans et des hommes
13h00 Allemagne : la littérature "new adult" en vogue
13h35 Garde à vue
15h00 Madagascar ou le grand carnaval des caméléons
15h55 Au fil de l'Argentine
16h35 Au fil de l'Argentine
17h25 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 L'armée des 12 singes
23h05 Le cinéma de Terry Gilliam
00h35 Ladysmith Black Mambazo : Le son de l'Afrique
01h30 ARTE Sessions : Texas au château d'Hérouville

TÉLÉVISION

15



21h10

LA BELLE ET LE BOULANGER



Benjamin et Vanessa fêtent leurs cinq ans dans un restaurant branché parisien. Ce que Benjamin ignore, c'est que Vanessa a tout préparé pour demander Benjamin en mariage. Gêne absolue de Ben quand elle se met à chanter faux. Sueurs froides, tachycardie : Ben fuit lâchement aux toilettes et tombe sur la sublime Louise Meyer, top model international. Entre ces deux-là, c'est immédiatement explosif. Mais leur relation démarre sur un énorme mensonge.

Acteur: Amir (Benjamin Mercier), Ludmilla Von Claer (Louise Meyer), Lionnel Astier (Philippe Mercier), Mathilda May (Myriam Mercier), Gary Mihaileanu (Roman Mercier).
Réalisateur: Hervé Mimran



21h10

B.R.I



Après une violente fusillade, l'équipe de la BRI est sous le choc. Comment les braqueurs ont-ils pu développer une telle puissance de feu et qui sont-ils exactement ? De son côté, Saïd est injoignable. Face à l'urgence de la situation, Vanessa prend alors la tête du groupe, au moins temporairement. Inès, quant à elle, est sous pression maximale. Elle décide de se confier à Socrate. Pendant ce temps, Vingre la soupçonne de jouer double jeu, ce qui ne vas pas arranger les relations dans le groupe...

Acteur: Sofian Khammes (Saïd), Ophélie Bau (Vanessa), Théo Christine (Socrate), Rabah Nait Oufella (Badri).

2

21h24

COEURS NOIRS



Dans un climat de tension croissante, une opération conjointe entre la DGSE et le groupe 45 est mise en place pour contrer Moktar, un redoutable trafiquant d'armes aux connexions internationales. Ce dernier, en pleine ascension, représente une menace pour la sécurité nationale. Au cœur de cette mission complexe se trouve Sab, un agent infiltré dont la loyauté et le courage sont mis à l'épreuve. Alors que le temps presse, l'équipe doit naviguer dans un monde d'intrigues et de trahisons, où chaque mouvement peut être fatal.

Acteur: Nicolas Duvauchelle (Martin Manzard), Marie Dompnier (Adèle Brockner), Nina Meurisse (Sabrina Besson).



ORAN

20 | 10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h03
18h30
68%
14 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

20-11
19-05
21-10
24-12
20-12
24-10

Après plus d'une année
et demie de fermeture

Réouverture partielle
du passage de Rafah



Le passage terrestre de Rafah (sud de Gaza), à la frontière avec l’Egypte, a été partiellement rouvert dimanche, après plus d’un an et demi de fermeture quasi totale, ont rapporté des médias palestiniens. Cité par l’agence Wafa, le responsable de la communication au bureau de l’Union européenne à El Qods-occupée, Shadi Othman, a précisé que "cette phase de fonctionnement expérimental vise à faciliter les déplacements des Palestiniens entrant et sortant de la bande de Gaza". Il a noté que "l’objectif principal est d’assurer l’ouverture du terminal dans les deux sens, permettant aux habitants de circuler de manière fluide". Othman a souligné, en outre, que le rôle de l’Union européenne au passage de Rafah se limite au contrôle et à la supervision, conformément aux accords antérieurs, en particulier l’Accord de 2005, afin de garantir le respect des normes convenues. Il a rappelé que "l’UE avait déjà été présente lors des précédentes phases d’ouverture du terminal, notamment durant la première trêve, qui avait permis à plusieurs Palestiniens de quitter l’enclave". Le 7 mai 2024, l’armée sioniste avait pénétré sur le territoire du terminal de Rafah côté palestinien, provoquant sa fermeture totale et interrompant à la fois la circulation des passagers et l’acheminement de l’aide humanitaire vers Gaza.

Ghaza

32 martyrs dans
des frappes de
l'armée sionistes

Trente-deux (32) Palestiniens, dont des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs dans des frappes aériennes de l’armée d’occupation sioniste sur la bande de Gaza, selon la Défense civile. «Le bilan depuis l’aube est monté à 32 martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes», a indiqué dans un communiqué la Défense civile de Gaza, après avoir fait état précédemment de 28 martyrs. «Des appartements, des tentes, des abris et un commissariat ont été visés», a précisé son porte-parole, Mahmoud Basal. Dans le quartier de Rimal à Gaza-ville, un logement a été soufflé par l’explosion. «Trois filles sont décédées dans leur sommeil. Nous avons retrouvé leurs corps dans la rue», a déclaré un proche, Samer al-Atbash. Ailleurs dans la ville, la frappe sur le commissariat a fait sept martyrs, dont des civils présents dans les locaux à ce moment-là, d’après la direction générale de la police. Une tente abritant des déplacés à Khan Younès (sud) a également été touchée, et sept membres d’une même famille, dont un enfant, sont tombés en martyrs. Lors d’une autre attaque non loin, l’armée sioniste a frappé un abri à al-Mawassi, un secteur où des dizaines de milliers de Gazaouis déplacés ont installé des tentes et des abris de fortune.

Darfour

La crise humanitaire met les enfants
au bord du précipice

Le Fonds des Nations unies pour l’enfance (UNICEF) a averti que les enfants du Soudan vivent au bord du précipice, soulignant que la crise humanitaire dans le pays s’aggrave rapidement et qu’une absence d’intervention internationale immédiate ne ferait qu’accroître leurs souffrances. Eva Hinds, responsable de la communication de l’UNICEF au Soudan, a déclaré, lors d’une conférence de presse à Genève vendredi, que sa mission de dix jours au Darfour avait révélé une «catastrophe humanitaire d’une ampleur inédite». Elle a ajouté que l’ampleur des déplacements forcés et l’effondrement des services essentiels placent les enfants dans une situation extrêmement critique. Elle a décrit la situation dans la ville de Tole, où des centaines de milliers d’enfants ont fui une violence indicible: «J’avais l’impression qu’une ville entière avait été arrachée de ses racines et reconstruite par nécessité et par peur. C’est une ville reconstruite dans le désespoir, chaque famille y étant parce qu’elle n’avait d’autre choix que de fuir». La responsable onusienne a souligné que l’accès à chaque enfant au Darfour pouvait nécessiter plusieurs jours de négociations et d’autorisations sécuritaires, avec des déplacements sur des routes difficiles et dans des zones de conflit aux lignes de front changeantes. Elle a insisté sur le fait que chaque opération de livraison d’aide humanitaire comporte des risques, mais reste d’une importance vitale. Elle a ajouté que l’UNICEF et ses partenaires avaient, en seule-



ment deux semaines, vacciné plus de 140 000 enfants, pris en charge des milliers de cas de maladies et de malnutrition, rétabli l’accès à l’eau potable pour des dizaines de milliers de personnes, ouvert des classes temporaires et fourni de la nourriture ainsi qu’un soutien psychosocial et éducatif aux enfants. Elle a averti que le Soudan, bien qu’il constitue la plus grande urgence humanitaire au monde, reste parmi les moins visibles en raison de l’accès limité, de la complexité du conflit, laissant la souffrance de millions d’enfants passer inaperçue. «Cette situation exige une attention internationale urgente et des actions décisives pour sauver des vies d’enfants et prévenir l’aggravation des atrocités humanitaires», a-t-elle conclu. Le gouvernement soudanais a salué vendredi la condamnation par l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) des violations commises par les Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan. Dans un communiqué, le ministère soudanais des Affaires

étrangères a déclaré que «le gouvernement du Soudan se félicite du communiqué positif du Secrétariat de l’IGAD, dans lequel il a exprimé sa condamnation de toutes les formes de violations commises par les Forces de soutien rapide (FSR), et réaffirmé l’unité et la souveraineté du Soudan». Jeudi soir, l’IGAD avait annoncé, dans un communiqué, sa condamnation de toutes les formes de violations commises par les FSR au Soudan. Elle a également réaffirmé son «plein soutien» à l’unité, à la souveraineté du pays et à ses institutions nationales existantes. Le communiqué précise que «le secrétaire exécutif de l’Autorité, Workneh Gebeyehu, a tenu des consultations avec le Premier ministre soudanais, Kamel Idris, à Djibouti mercredi, portant sur l’évolution de la situation sécuritaire et le processus de paix au Soudan». L’IGAD est un bloc régional qui regroupe actuellement sept pays de la Corne de l’Afrique (Djibouti, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Ouganda).

Une attaque américaine en Iran déclencherait «une guerre régionale»

L'ayatollah Ali Khamenei prévient

Le guide suprême iranien, l’ayatollah Ali Khamenei, a assuré ce dimanche 1er février que toute attaque américaine contre son pays déclencherait "une guerre régionale", au moment où le président américain Donald Trump menace de recourir à la force contre Téhéran. "Les Américains doivent savoir que s’ils déclenchent une guerre, cette fois-ci ce sera une guerre régionale", a déclaré Ali Khamenei, ultime décisionnaire en Iran, cité par l’agence Tasnim. Les États-Unis avaient brièvement mené des bombardements contre l’Iran lors d’une guerre de 12 jours en juin déclenchée par Israël. Donald Trump fait planer la menace d’une nouvelle attaque contre la République islamique même si ces dernières heures, les deux ennemis ont semblé privilégier la voie diplomatique. La pression vient aussi de l’Union européenne qui a inscrit sur la liste des "organisations terroristes" les Gardiens de la Révolution, l’armée idéologique de la République islamique accusée d’avoir orchestré la répression du mouvement de protesta-



tion. En représailles, le Parlement iranien a déclaré dimanche comme "groupes terroristes" les armées européennes, "conformément à l’article 7 de la loi". Selon des images retransmises par la télévision d’État, le président de l’assemblée, Mohammad Bagher Ghalibaf, était vêtu comme les députés d’un uniforme des Gardiens en signe de solidarité et de défiance. "Mort à l’Amérique!", "Mort à Israël!", "Honte à l’Europe", ont scandé les élus dans l’hémicycle, jour du 47ème anniversaire du retour d’exil en Iran de l’imam Khomeini, père fondateur

de la République islamique. Les "Pasdaran" ("gardiens" en persan), créés en 1979 par le guide suprême peu après la Révolution, sont considérés comme l’armée idéologique du pouvoir. Les conséquences de l’annonce du Parlement, qui apparaît surtout symbolique, n’étaient pas claires dans l’immédiat. En prenant cette décision jeudi, l’UE s’aligne sur la position des États-Unis, du Canada et de l’Australie, qui avaient déjà classé les Gardiens comme organisation terroriste respectivement en 2019, 2024 et 2025.